



Bulletin Officiel

N°6530 Jeudi 27 Janvier 2022

www.cmf.tn27^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA-

2

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

11

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TELNET HOLDING

12

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

STB SUBORDONNE 2021-1

14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

23

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 10/01/2022)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF

AVIS DU CMF

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2021, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL
ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA »**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA ».

Dans le cadre du prospectus, la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Réserver deux sièges au Conseil d'Administration au profit d'administrateurs indépendants ;
- Réserver un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions « STA » acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne ;
- Se conformer aux obligations prescrites par la réglementation en vigueur de Tunisie Clearing ;
- Actualiser ses prévisions, chaque année, sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau de son rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, les actionnaires actuels de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, Monsieur Nouri CHAABANE, actionnaire de référence de la STA détenant 41,83% du capital de la société après l'ouverture du capital, s'est engagé :

- à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse ;

- à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du Business Plan de la STA.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA » AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

Le Conseil de la Bourse a donné, en date du 16/12/2021, son accord de principe quant à l'admission des actions de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » au marché principal de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 2.000.000 actions de nominal dix (10) dinars chacune reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- La présentation d'un prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- La justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction ;

Le Conseil de la Bourse a, en outre, pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de la STA de mettre en place un contrat de liquidité portant sur 0,510 MDT et recommande vivement l'augmentation de ce montant pour le porter au moins à 1,0 MDT.

Par ailleurs, dans le cadre de l'introduction de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » au marché principal de la cote de la Bourse, l'intermédiaire en Bourse BNA Capitaux a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes concernées et qu'aucune autre autorisation exception faite de celle de la BVMT et du CMF n'est requise.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants (diffusion de 30 % du capital), l'introduction des actions de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 17,000 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Contexte et objectifs de l'opération :

Les actionnaires de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » ont décidé d'ouvrir le capital de la société et de l'introduire sur le marché principal de la cote de la Bourse pour répondre à certains besoins et exigences, à savoir :

- ✓ Accéder à de nouvelles sources de financement visant l'amélioration du coût de ses ressources ;
- ✓ Garantir la liquidité des titres de la société ;
- ✓ Accroître la notoriété de la société auprès de ses clients et de ses fournisseurs ;
- ✓ Bénéficier de l'avantage fiscal en réduisant le taux d'imposition de 35% à 20%.

Décisions ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 28/07/2021, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « STA » tenue le 28/07/2021 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et a donné au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour décider les modalités de cette opération.

Actions offertes au public :

L'introduction de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une cession de la part des actionnaires actuels de **600.000 actions** d'une valeur nominale de 10 DT chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de **30%** du capital social actuel dans le public.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- Une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de **480 000 actions** représentant **80%** de l'offre au public et **24%** du capital de la STA au prix de 17,000 DT l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- Un **Placement Global** de **120 000 actions**, représentant **20%** de l'offre au public et **6%** du capital social de la STA auprès d'investisseurs institutionnels tunisiens désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 002 DT, centralisé auprès de la BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse.

Le placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage, ci-dessus fixées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à l'OPF et inversement.

1- Présentation de la société :

Dénomination sociale : Société Tunisienne d'Automobiles « STA »

Siège social : Z.I.Borj Ghorbel, la nouvelle médina, 2096 Ben Arous

Forme juridique : Société anonyme.

Législation particulière applicable :

La loi n° 2009-69 du 12/08/2009 relative au commerce de distribution en Tunisie.

La loi n°2001-66 du 10/07/2001 relative à la suppression des autorisations administratives délivrées par les services du Ministère du Commerce et de l'Artisanat.

L'arrêté du ministre du commerce, de l'industrie et du transport du 10 août 1995 tel que modifié par les arrêtés du 15 août 1996 et du 05 février 1999 et portant approbation du cahier des charges relatif à la commercialisation de matériels de transport routier fabriqués localement ou importés.

Date de constitution : 19/05/2014

Capital social : 20.000.000 dinars divisé en 2.000.000 actions ordinaires de nominal dix (10) dinars entièrement libérées.

Objet social :

La société a pour objet : concessionnaire de véhicules.

Toutes ces activités se font sur le territoire Tunisien et à l'étranger.

Et toutes opérations commerciales ; industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation

2- Période de validité de l'offre :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public **du 21/02/2022 au 04/03/2022 inclus**.

La réception des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **21/02/2022**. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **04/03/2022**.

3- Date de jouissance des actions :

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

4- Modalités de paiement du prix :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « STA », tous frais, commissions, courtages et Taxes compris, a été fixé à **17,000 DT**, aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions de la société « STA » dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions de la société « STA » dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès de la BNA Capitaux- Intermédiaire en bourse au comptant au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

5- Etablissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat d'actions de la société « STA » exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en bourse BNA Capitaux est seul habilité à recueillir, sans frais, les ordres d'achat d'actions de la société « STA » exprimés dans le cadre du Placement Global.

6- Mode de placement, de répartition des titres et modalités de satisfaction des ordres :

L'opération proposée porte sur une offre de **600 000** actions à céder, soit **30%** du capital de la société après réalisation de l'opération. L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- ✓ Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- ✓ Un Placement Global,

comme suit :

	Répartition de l'offre	Nombre d'actions offertes	Montant en DT	% du capital
Offre à Prix Ferme (OPF)	80,0%	480 000	8 160 000	24,0%
Placement Global	20,0%	120 000	2 040 000	6,0%
Total	100,0%	600 000	10 200 000	30,0%

Offre à Prix Ferme :

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 480 000 actions seront offertes à une seule catégorie :

Catégorie	Nombre d'actions	Montant (en DT)	En % du capital social	En % de l'offre
Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et institutionnels tunisiens sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 10 000 actions pour les non institutionnels et 100 000 actions pour les institutionnels	480 000	8 160 000	24,0%	80,0%
Total	480 000	8 160 000	24,0%	80,0%

Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels.

Les 480 000 actions seront offertes aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et institutionnels tunisiens sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 10 000 actions pour les non institutionnels (soit un maximum de 0,5% du capital social de la société) et 100 000 actions pour les institutionnels (soit un maximum de 5% du capital social de la société).

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans le cadre de l'OPF n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre du Placement Global et inversement.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro du Registre National des Entreprises ;
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au Registre National des Entreprises, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à **20 actions**, ni supérieur à :

- 10 000 actions pour les non-institutionnels, soit au plus 0,5% du capital social ;
- 100 000 actions pour les institutionnels (tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement General de la Bourse), soit au plus 5% du capital social ;

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé;
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier, par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités, ci-dessus, devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Placement Global :

Dans le cadre du Placement Global, **120 000 actions** représentant **20,0%** de l'offre au public et **6,0%** du capital de la société seront offertes à des investisseurs institutionnels tunisiens désirant acquérir au minimum pour un montant de **250 002 DT**.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès de l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF, et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus, fixées préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit à BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du Registre National des Entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être ni inférieur à **14 706 actions**, soit l'équivalent d'un montant minimum de **250 002 DT** ni supérieur à **100 000 actions**, soit l'équivalent d'un montant maximum de **1 700 000 DT**.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les actions non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'Offre à Prix Ferme et inversement.

7- Transmission des demandes et centralisation :

Offre à Prix Ferme :

Les intermédiaires en Bourse établissent un état récapitulatif des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettent à la BVMT les états des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Placement Global :

A l'issue de l'opération de placement, BNA Capitaux intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Global au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse et comporter son cachet.

8- Ouverture des plis et dépouillement :

Offre à Prix Ferme :

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de BNA Capitaux, intermédiaire en bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

Placement Global :

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordres d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

9- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

En cas de suite positive (diffusion de 30 % du capital), l'avis précisera par intermédiaire en Bourse le nombre d'actions attribuées, les ordres retenus et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

10- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre au public connaîtrait une suite favorable (diffusion de 30 % du capital), la BVMT communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire en bourse, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire en bourse est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de Tunisie Clearing.

Tunisie Clearing a attribué, en date du 28/12/2021, aux actions de la Société Tunisienne d'Automobiles le code ISIN : TNGTFLC2986.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'intermédiaire en Bourse, BNA Capitaux.

11- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié au bulletin officiel de la BVMT.

12- Avantage fiscal :

Conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la loi 2010-29 du 07 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions en bourse, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi 2019-78 du 23 décembre 2019 portant loi de finances pour l'année 2020, le taux de l'impôt sur les sociétés est réduit à 20% pour les sociétés soumises à l'IS au taux de 35% et qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la BVMT au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2024, et ce, pendant cinq ans à partir de l'année de l'admission, à condition de respecter la condition du taux d'ouverture du capital au public de 30% au moins.

Par conséquent, et vu que l'introduction de la Société Tunisienne d'Automobiles porte sur la cession au public de 30% de son capital social, elle pourrait bénéficier de cet avantage fiscal.

13- Contrat de liquidité :

Un contrat de liquidité pour une période d'un an à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de la « STA », a été établi entre la BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse et les cinq actionnaires suivants de la STA, à savoir : M. Nouri CHAABANE, M. Amenallah BEN TEMESSEK, ATID SICAF, Consortium des Immobilières Maghrébines et Hôtel le Palace portant sur un montant de 1 000 000 DT et 58 800 actions.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le N°22-1069 du 19 janvier 2022, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA », de BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn

2022 - AC – 005

COMMUNIQUÉ DU CMF

RAPPEL AUX SOCIÉTÉS ADMISES À LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2021, au plus tard le 20 janvier 2022.

AVIS DES SOCIÉTÉS				
INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS				
SOCIÉTÉ.....				
Siège social :				
La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
Indicateurs :				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
Commentaires - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels. La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de : - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitements pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où : - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers.				

2022 - AC - 004

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

TELNET HOLDING

Siège Social : Ennour Building, Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène BP.140-Cedex Tunisie

La société TELNET HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité, en dinars tunisiens, relatifs au 4^{ème} trimestre 2021.

LES INDICATEURS INDIVIDUELS :

	QUTRIEME TRIMESTRE		DE JANVIER A DECEMBRE		VARIATION (b-a)		31 DECEMBRE 2020
	2021	2020	2021 (**)	2020 (*)	EN TND	%	(*)
			(b)	(b)			
Produits d'exploitation (1)	1 244 042	1 376 146	9 085 725	8 035 022	1 050 703	13%	8 035 022
Produits de placement	15 550	0	15 550	44 205	-28 655	-65%	44 205
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	2 805	-12 225	26 382	-34 724	61 106	176%	-34 724
Charges d'exploitation (2) (***)	1 033 345	1 063 099	4 149 758	3 642 016	507 742	14%	3 642 016
• Charges de personnel	819 275	713 976	3 181 272	2 739 085	442 187	16%	2 739 085
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	214 071	349 123	968 487	902 931	65 557	7%	902 931
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	16,94%	22,75%	54,33%	54,67%			54,67%

(*) : Selon les états financiers audités

(**) : Selon les états financiers provisoires, avant audit par les commissaires aux comptes

(***) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

LES INDICATEURS CONSOLIDES :

	QUATRIEME TRIMESTRE		DE JANVIER A DECEMBRE		VARIATION (b-a)		31 DECEMBRE 2020 (*)
	2021	2020	2021(**)	2020(*)	EN TND	%	
			(b)	(a)			
Produits d'exploitation (1)	13 922 480	11 216 695	49 115 003	40 634 654	8 480 349	20,87%	40 634 654
• Pôle Recherches et développement en ingénierie produit	11 736 931	8 772 823	40 292 340	32 356 107	7 936 233	24,53%	32 356 107
• Pôle télécoms et intégration réseaux	612 531	677 389	2 673 805	2 051 704	622 101	30,32%	2 051 704
• Pôle Services PLM	1 573 018	1 766 483	6 148 858	6 226 843	-77 985	-1,25%	6 226 843
Produits de placement	0	0	0	9 073	-9 073	-100,00%	9 073
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	73 715	-530 844	494 542	-1 215 839	1 710 381	-140,67%	-1 215 839
Charges d'exploitation (2) (***)	8 959 339	8 813 825	36 736 614	32 423 825	4 312 789	13,30%	32 423 825
• Charges de personnel	6 614 356	5 370 205	25 659 999	20 880 150	4 779 849	22,89%	20 880 150
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	2 299 247	3 452 593	11 050 369	11 416 882	-366 513	-3,21%	11 416 882
• Variation des travaux en cours	45 736	-8 973	26 246	126 794	-100 548	-79,30%	126 794
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	35,65%	21,42%	25,20%	20,21%			20,21%

(*) : Selon les états financiers audités

(**) : Selon les états financiers provisoires, avant audit par les commissaires aux comptes

(***) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

FAITS MARQUANTS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2021 :

- ❖ Le Groupe TELNET Holding annonce l'installation de la première station terrestre pour communications spatiales en Tunisie, le 3 décembre 2021.
- ❖ Telnet a été choisie pour participer à la 14^{ème} édition de la conférence scientifique internationale « les vols spatiaux habités » qui s'est déroulé mi novembre 2021 en Russie.
- ❖ Le Groupe TELNET Holding annonce la double certification ISO 9001 et ISO 27001, le 19 novembre 2021.
- ❖ Telnet a participé à la world satellite business week en France du 20 au 23 décembre 2021 pour une bonne visibilité du nouveau marché de l'espace NewSpace et le développement de collaboration avec les grands acteurs mondiaux de l'espace

COMMENTAIRES DES INDICATEURS :

❖ **Produits d'exploitation:**

Les produits d'exploitation du Groupe TELNET HOLDING sont passés de 40 634 654 dinars au 31 décembre 2020 à 49 115 003 dinars au 31 décembre 2021 soit une évolution de **20,87%**

Les indicateurs au 31 décembre 2021 se rapportant aux différentes activités du Groupe TELNET HOLDING peuvent se résumer par pôle d'activités comme suit :

⇒ Pôle recherche et développement en ingénierie produit (représente 82,04 % des produits d'exploitation au 31 décembre 2021):

Les activités R&D ont connu une évolution de 24,53% par rapport au 31 décembre 2020. cette évolution est marquée, essentiellement par l'accroissement du volume d'affaires au niveau de l'activité Monétique (+27,1%), l'activité MultiMedia (+10,5%) et l'activité Télécom (+6,4%).

⇒ Pôle télécoms et intégration réseaux (représente 5,44 % des produits d'exploitation au 31 décembre 2021):

Au 31 décembre 2021, l'activité de ce pôle a connu une évolution de 30,32 % par rapport au 31 décembre 2020.

⇒ Pôle services PLM (représente 12,52 % des produits d'exploitation au 31 décembre 2021):

Au 31 décembre 2021, l'activité de ce pôle a connu une régression de -1,25% par rapport au 31 décembre 2020.

❖ **EBITDA:**

➤ Au 31 décembre 2021, l'EBITDA de la société TELNET HOLDING s'élève à 4 935 967 dinars contre 4 393 006 dinars au 31 décembre 2020.

➤ Au 31 décembre 2021, l'EBITDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à 12 378 388 dinars contre 8 210 828 dinars au 31 décembre 2020.

❖ **Marge d'EBITDA:**

➤ Au 31 décembre 2021, la marge d'EBITDA de la société TELNET HOLDING s'élève à **54,33 %**.

➤ Au 31 décembre 2021, la marge d'EBITDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à **25,20 %**

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné « STB SUBORDONNE 2021-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE tenue le **29 avril 2021** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant total de 500 millions de dinars, à émettre dans un délai de 5 ans qui expirera à l'issu de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025, et a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions selon la situation du marché financier.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de la banque réuni le **17 juin 2021** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant maximal de 100 millions de dinars susceptible d'être porté à 120 millions de dinars en une ou deux tranches.

Le Conseil d'Administration a fixé les conditions de la première tranche et a également donné pouvoir à la Direction Générale de la banque de fixer les caractéristiques à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a décidé d'émettre la première tranche de l'emprunt obligataire subordonné selon les conditions suivantes :

- Dénomination : "STB SUBORDONNE 2021-1" ;
- Montant : 70 MDT susceptible d'être porté à 100 MDT ;
- Catégorie A : 5 ans au taux fixe de 8,70% et/ou TMM+2,3% **pour un montant souscrit inférieur à 5 millions de dinars ;**
- Catégorie B : 5 ans in fine au taux fixe de 8,95% et/ou TMM+2,55% **pour un montant souscrit inférieur à 5 millions de dinars;**

- Catégorie C : 5 ans au taux fixe de 9,1% et/ou TMM+2,7% **pour un montant souscrit supérieur à 5 millions de dinars.**
- Catégorie D : 5 ans in fine au taux fixe de 9,35% et/ou TMM+2,8% **pour un montant souscrit supérieur à 5 millions de dinars ;**
- Catégorie E : 5 ans au taux fixe de 8,70% et/ou TMM+2,3% **avec paiement des intérêts trimestriels ;**
- Catégorie F : 10 ans au taux variable TMM+2,9%.
- Catégorie G : 16 ans au taux variable TMM+3%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « STB SUBORDONNE 2021-1 » est d'un montant de 70 000 000 dinars, divisé en 700 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 100 000 000 dinars, divisé en 1 000 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **30/12/2021** et clôturées sans préavis au plus tard le **31/01/2022**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (100 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 70 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31/01/2022**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 70 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31/01/2022**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **18/02/2022** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **30/12/2021** aux guichets de la **STB FINANCE** intermédiaire en bourse du groupe STB, sis au 34, Rue Hédi Karray - El Menzah IV, Tunis 1004.

But de l'émission

La banque projette l'émission en 2021 d'un emprunt obligataire subordonné dans le but de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2021-2026, notamment le financement des projets interne de la banque.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.
Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt :** «STB SUBORDONNE 2021-1»
- **Nature des titres :** Titres de créances.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse STB FINANCE.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/01/2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **31/01/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans pour un montant souscrit inférieur à 5MDT :**
 - Taux fixe : Taux annuel brut de **8,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **230** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- ***Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans in fine pour un montant souscrit inférieur à 5MDT:***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **8,95%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **255** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- ***Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5MDT :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,1%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,7%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **270** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- ***Pour la catégorie D d'une durée de 5 ans in fine pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5MDT :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,35%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,8%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **280** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- ***Pour la catégorie E d'une durée de 5 ans avec paiement trimestriel des intérêts :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **8,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **230** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie F d'une durée de 10 ans :**

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,9%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **290** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- **Pour la catégorie G d'une durée de 16 ans :**

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **300** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A, la catégorie C et la catégorie E feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour toutes ces catégories.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories F et G feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un dixième de la valeur nominale, soit 10 DT par obligation pour la catégorie F et par un seizième de la valeur nominale, soit 6,250 DT par obligation pour la catégorie G.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **31/01/2027** pour les catégories A, B, C, D et E, le **31/01/2032** pour la catégorie F et le **31/01/2038** pour la catégorie G.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Païement :

Le paiement annuel des intérêts sera effectué à terme échu le **31 janvier** de chaque année (**à l'exception de la catégorie E**).

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/01/2023**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **31/01/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **31/01/2027**.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/01/2023**.

Pour la catégorie D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **31/01/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **31/01/2027**.

Pour la catégorie E, le premier paiement des intérêts trimestriels aura lieu le **30/04/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **31/01/2023**.

Pour la catégorie F, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/01/2023**.

Pour la catégorie G, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/01/2023**.

Les paiements des intérêts et les remboursements en capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **8,70%** l'an pour la catégorie A, de **8,95%** l'an pour la catégorie B de **9,1%** l'an pour la catégorie C, de **9,35%** l'an pour la catégorie D, et de **8,7%** pour la catégorie E.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2021 à titre indicatif, qui est égale à **6,232%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **8,532%** pour la catégorie A, de **8,782%** pour la catégorie B, de **8,932%** pour la catégorie C, de **9,032%** pour la catégorie D, de **8,532%** pour la catégorie E, de **9,132%** pour la catégorie F et de **9,232%** pour la catégorie G. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,3%** pour la catégorie A, de **2,55%** pour la catégorie B, de **2,7%** pour la catégorie C, de **2,8%** pour la catégorie D, de **2,3%** pour la catégorie E, de **2,9%** pour la catégorie F et de **3%** pour la catégorie G et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «**STB SUBORDONNE 2021-1**» sont émises selon sept catégories :

- ✓ une catégorie A sur une durée de vie totale de **5 ans** pour un montant souscrit inférieur à 5 millions de dinars ;
- ✓ une catégorie B sur une durée de vie totale de **5 ans in fine** pour un montant souscrit inférieur à 5 millions de dinars ;
- ✓ une catégorie C sur une durée de vie totale de **5 ans** pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5 millions de dinars ;
- ✓ une catégorie D sur une durée de vie totale de **5 ans in fine** pour un montant souscrit supérieur ou égal à 5 millions de dinars ;
- ✓ une catégorie E sur une durée de vie de **5 ans** avec paiement des intérêts trimestriellement ;
- ✓ une catégorie F sur une durée de vie totale de **10 ans** ;
- ✓ une catégorie G sur une durée de vie totale de **16 ans**.

- **Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour les catégories A, C et E, de **5 ans** pour les catégories B et D, de **5,5 ans** pour la catégorie F et de **8,5 ans** pour la catégorie G.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,698 années** pour la catégorie A, de **4,243 années** pour la catégorie B, de **2,687 années** pour la catégorie C, de **4,215 années** pour la catégorie D et de **2,611 années** pour la catégorie E.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- ***Rang de créance :***

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 22/12/2021 sous le n°21-006.

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- ***Maintien de l'emprunt à son rang :***

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de l'emprunt :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné «**STB SUBORDONNE 2021-1**» est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de la STB FINANCE, intermédiaire en Bourse sis au 34 rue Hédi Karray El Menzah 4-1004 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt subordonné « STB SUBORDONNE 2021-1 » seront assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la STB s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « STB FINANCE » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **STB SUBORDONNE 2021-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La STB s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **STB SUBORDONNE 2021-1** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- ***Nature du titre :***

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- ***Qualité de crédit de l'émetteur :***

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- ***Le marché secondaire :***

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 22/12/2021 sous le numéro 21-1066, du document de référence « STB 2021 » enregistré par le CMF en date du 22/12/2021 sous le n°21-006 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/01/2022.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la STB Rue Hédi Nouira-1001-TUNIS ; de la STB FINANCE -intermédiaire en bourse- 34, Rue Hédi Karray, Tunis 1004, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn et le site Internet de la STB : www.stb.com.tn.

Les indicateurs d'activité de la STB relatifs au quatrième trimestre 2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/01/2022.

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	209,561	209,588
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	143,705	143,726
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	119,771	119,788
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	129,094	129,115
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	125,134	125,151
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	124,899	124,920
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	120,259	120,276
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	48,628	48,633
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	34,990	34,995
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	118,919	118,936
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,526	18,529
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	130,518	130,530
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,229	1,229
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	125,699	125,713
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,257	12,258
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	176,702	176,729
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,133	12,135
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	100,498	100,513
19	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	102,635	102,652
20	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,512	14,513
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
21	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,961	1,963
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
22	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,082	66,089
23	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	137,773	137,812
24	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	106,876	106,942
25	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	111,672	111,689
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	139,155	139,189
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	533,456	533,499
28	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	138,321	138,233
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	174,465	174,337
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	101,455	101,208
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	132,435	132,318
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	168,744	168,976
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	147,632	147,685
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	23,223	23,193
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	91,267	91,414
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2242,121	2242,715	2245,640
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	131,259	130,681
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	222,466	220,429
39	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	3,010	3,008
40	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,702	2,700
41	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	65,671	65,913
42	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,339	1,340
43	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,245	1,246
44	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,220	1,221
45	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	109,935	109,691
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
47	FCP MOUASSASSEIT	AFC	17/04/17	1187,879	1174,139	1185,225
48	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,220	13,153
49	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,498	10,465
50	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	11,847	11,880
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
51	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	88,343	88,450
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,302	1,310

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,644	109,983	109,996
54 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	101,917	101,929
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	108,304	108,320
56 ATTJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	105,492	105,508
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	107,585	107,602
58 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	110,291	110,306
59 PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,472	106,870	106,886
60 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,512	103,889	103,904
61 MILLENIUM OBLIGATAIRES SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,631	103,639
62 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,099	107,532	107,548
63 INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,109	109,559	109,576
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	106,314	106,325
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	105,277	105,559	105,571
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,388	105,787	105,802
67 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	105,055	105,070
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,146	104,451	104,470
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,957	107,226	107,236
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,691	105,095	105,110
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	103,320	103,333
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,582	107,929	107,943
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,256	103,556	103,568
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	109,904	110,257	110,270
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	106,205	106,649	106,663
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	108,972	109,412	109,428
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
77 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,053	111,316	111,524
SICAV MIXTES							
78 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	66,230	66,028	65,879
79 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	99,498	97,082	97,327
80 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,119	18,197	18,206
81 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	289,132	289,974	290,033
82 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2284,574	2280,230
83 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	70,014	70,096
84 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	55,762	55,827	55,835
85 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	106,874	106,922
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
86 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,901	11,854	11,830
87 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	15,054	15,449	15,477
88 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	15,997	15,988
89 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	14,003	14,052	14,041
90 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	9,053	8,993
91 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	99,764	100,238
92 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	78,556	78,567
93 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	80,501	80,574
94 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	101,868	102,090
95 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	93,645	93,626	93,793
96 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,397	10,378
97 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	99,459	100,098	100,208
98 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	153,044	149,358	149,436
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
99 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	103,493	105,486	105,563
100 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	118,376	118,797	119,800
101 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	119,753	119,176	120,257
102 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	186,219	189,620	189,294
103 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	172,970	175,132	174,946
104 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	170,423	169,934
105 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	23,245	23,160
106 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	143,620	144,330
107 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	157,272	157,927
108 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5429,116	5414,084
109 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
110 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	89,960	92,151	92,190
111 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4559,325	4668,724	4657,372
112 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,240	10,379	10,362
113 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	168,487	169,607	169,542
114 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10967,515	11105,924	11092,632
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
115 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	124,018	122,487	122,684

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUÉ

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la société Arab International Lease - AIL - en BTK Leasing et l'ouverture au public du Fonds Commun de Placement à Risque «BYRSA FUND I» et du Fonds d'Investissement Spécialisé « 216 CAPITAL FUND I », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Gromballa -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
64. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
66. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

67. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
68. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
74. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
75. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
44.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910

60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Touristique TOUR KHALEF

Siège social : Boulevard 14 janvier 4039 Sousse

La Société Touristique TOUR KHALEF publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Mr Mehdi FRADI & Mr Slim ZEGLAOUI.

La société touristique Hôtel Tour Khalef

Boulevard 14 janvier 2011

S.A.au capital de 1.000.000 dinars

Bilan au 31 Décembre 2020

(exprimé en dinar tunisien)

<i>Actifs</i>	<i>Notes</i>	<i>31.12.2020</i>	<i>31.12.2019</i> <i>Retraité*</i>
<i>Actifs non courants</i>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
● Immobilisations incorporelles	IV.1	227 015	227 015
● Moins : amortissements	IV.1	<153 037>	<90 220>
● Immobilisations corporelles	IV.2	57 001 320	54 524 079
● Moins : amortissements	IV.2	<36 399 270>	<33 384 497>
● Immobilisations financières *	IV.3	69 155 114	66 359 114
● Moins : Provisions	IV.3	<1 817 800>	0
Total des actifs immobilisés		88 013 342	87 635 491
● Autres actifs non courants		0	0
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>88 013 342</u>	<u>87 635 491</u>
<i>Actifs courants</i>			
● Stocks	IV.4	481 653	666 551
● Moins : Provisions		0	0
● Clients et comptes rattachés	IV.5	3 193 649	4 718 224
● Moins : Provisions	IV.5	<2 060 523>	<2 060 523>
● Autres actifs courants	IV.6	2 871 178	2 180 145
● Moins : Provisions		<750 000>	0
● Placements courants & autres actifs financiers	IV.7	0	1 500 000
● Liquidités et équivalents de liquidités	IV.8	340 297	3 342 434
<u>Total des actifs courants</u>		<u>4 076 255</u>	<u>10 346 831</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>92 089 597</u>	<u>97 982 322</u>

** Les montants comparatifs ont été retraités (Voir note III-13 pour plus de détail)*

La société touristique Hôtel Tour Khalef

Boulevard 14 janvier 2011

S.A.au capital de 1.000.000 dinars

Bilan au 31 Décembre 2020

(exprimé en dinar tunisien)

<i>Capitaux propres et passifs</i>	<i>Notes</i>	31.12.2020	31.12.2019 <i>Retraité*</i>
<i>Capitaux propres</i>			
• Capital social		1 000 000	1 000 000
• Réserves légales		100 000	100 000
• Réserves générales ordinaires		44 577 272	44 877 272
• Réserves spéciales de réévaluation		2 428 777	2 428 777
• Résultat reportés		931 660	<3 045 147>
• Modifications comptables		4 513 745	0
• Subvention d'investissement		27 500	42 500
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.9	53 578 955	45 403 402
• <i>Résultat de l'exercice*</i>		<11 446 974>	8 490 552
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>42 131 980</u>	<u>53 893 955</u>
<i>Passifs non courants</i>			
• Provisions	IV.10	1 722 192	592 192
• Emprunts	IV.11	30 761 263	29 357 911
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>32 483 455</u>	<u>29 950 102</u>
<i>Passifs courants</i>			
• Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	2 476 335	2 587 949
• Autres passifs courants*	IV.13	1 739 796	2 651 068
• Autres passifs financiers	IV.14	9 710 320	5 657 809
• Concours bancaires	IV.15	3 547 711	3 241 439
<u>Total des passifs courants</u>		<u>17 474 162</u>	<u>14 138 265</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>49 957 617</u>	<u>44 088 367</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>92 089 597</u>	<u>97 982 322</u>

** Les montants comparatifs ont été retraités (Voir note III-13 pour plus de détail)*

La société touristique Hôtel Tour Khalef

Boulevard 14 janvier 2011

S.A.au capital de 1.000.000 dinars

Etat de résultat
Pour la période allant du 01.01.2020 au 31.12.2020
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31.12.2020	31.12.2019 <i>Retraité*</i>
Produits d'exploitation			
● Revenus	V.1	5 578 712	29 677 656
● Autres produits d'exploitation	V.2	35 000	48 513
Total des produits d'exploitation		5 613 712	29 726 169
Charges d'exploitation			
● Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<2 639 976>	<8 296 268>
● Charges de personnel	V.4	<3 694 337>	<6 235 391>
● Dotations aux amortissements et provisions	V.5	<6 775 390>	<5 215 366>
● Autres charges d'exploitation	V.6	<1 069 877>	<4 108 584>
Total des charges d'exploitation		<14 179 579>	<23 855 609>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u><8 565 867></u>	<u>5 870 560</u>
● Charges financières nettes	V.7	<3 680 294>	<3 842 657>
● Revenus des placements	V.8	858 040	1 949 080
● Autres gains ordinaires*	V.9	58 905	4 614 634
● Autres pertes ordinaires	V.10	<105 693>	<36 906>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u><11 434 910></u>	<u>8 554 710</u>
● Impôt sur les sociétés	V.11	<12 064>	<64 158>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u><11 446 974></u>	<u>8 490 552</u>
● Eléments extraordinaires		0	0
<u>Résultat net de l'exercice*</u>		<u><11 446 974></u>	<u>8 490 552</u>
● Effet des modifications comptables	V.12	4 513 745	0
<u>Résultat après modifications comptables</u>		<u><6 933 229></u>	<u>8 490 552</u>

* Les montants comparatifs ont été retraités (Voir note III-13 pour plus de détail)

La société touristique Hôtel Tour Khalef
Boulevard 14 janvier 2011
S.A.au capital de 1.000.000 dinars

Etat de flux de trésorerie
Pour la période allant du 01.01.2020 au 31.12.2020
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31.12.2020	31.12.2019 Retraité*
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
<i>Résultat net</i>		<11 446 974>	8 490 552
Ajustement pour :			
• Amortissements & provisions		6 775 390	5 215 366
• Produits nets sur échange des titres de valeurs mobilières		0	<4 513 745>
• Quote part des subventions d'investissement		<15 000>	<15 000>
• Variation des stocks		184 898	<185 484>
• Variation des créances		1 524 575	<757 042>
• Variation des autres actifs		<491 034>	263 480
• Variation des fournisseurs d'exploitation		<166 235>	<111 362>
• Variation des autres passifs		<911 272>	743 302
• Intérêts courus		3 293 235	2 835
• Reclassements des Encaissements de dividendes		<813 168>	<1 838 888>
• Reclassements Incidence des variations des taux de change		<3 874>	9 637
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		<u><2 069 461></u>	<u>7 303 650</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.		<2 422 619>	<1 907 909>
• Décaissements pour Acqu. d'Immo. financières		<3 000 000>	<3 381 595>
• Encaissements sur Cession d'Imm. Financières		4 000	4 000
• Encaissements de dividendes	VI.1	813 168	1 838 888
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>		<u><4 605 451></u>	<u><3 446 616></u>
Flux de trésorerie liés au financement			
• Dividendes & autres distributions		<300 000>	<500 000>
• Encaissements provenant des emprunts		7 418 284	3 700 000
• Remboursement d'emprunts		<5 255 656>	<4 305 685>
• Décaissements moyens de financements court terme		0	<6 100 000>
• Encaissements moyens de financements court terme	VI.2	500 000	5 600 000
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>		<u>2 362 628</u>	<u><1 605 685></u>
<i>Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité</i>		3 874	<9 637>
<u>Variation de trésorerie</u>		<u><4 308 409></u>	<u>2 241 712</u>
<i>Trésorerie au début de la période</i>		1 100 995	<1 140 717>
<u>Trésorerie à la clôture de la période</u>	VI.3	<u><3 207 414></u>	<u>1 100 995</u>

* Les montants comparatifs ont été retraités

Notes générales aux états financiers

I. Présentation de « La Société Touristique Tour Khalef »:

« La société Touristique Tour Khalef » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Son capital s'élève au 31 décembre 2020 à 1.000.000 DT divisé en 200.000 actions de valeur nominale de 5 DT chacune.

La société a pour objet l'exploitation hôtelière et touristique.

Son siège social est situé à Boulevard 14 Janvier 2011 – 4039 Sousse

II. Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2020 a été impacté par la pandémie COVID 19 qui a eu pour conséquence la fermeture de l'hôtel du 22 mars 2020 jusqu'au 26 juin 2020, puis dans un deuxième temps du 24 octobre 2020 jusqu'à la fin de l'année. Cette fermeture a engendré une baisse du chiffre d'affaires de 81% passant ainsi de 29.677.656 DT en 2019 à 5.578.712 DT en 2020.

III. Principes, Règles et Méthodes Comptables

La comptabilité générale de « la Société Touristique Tour Khalef » est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres.

Les présents états financiers sont établis en conformité avec la réglementation comptable en vigueur telle que prescrite, notamment, par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Pour toute disposition non expressément traitée dans le cadre de ces référentiels, la société a recouru aux principes comptables généralement admis en Tunisie, en choisissant ceux qui reflètent de la manière la plus fidèle et sincère possible, la réalité des opérations de « la Société Touristique Tour Khalef ».

Nous allons exposer dans ce qui suit les principes et règles que nous jugeons les plus significatifs et les plus pertinents.

III.1 Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

III.2 Immobilisations et Amortissements :

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable, les amortissements sont calculés sur la valeur d'origine. La méthode d'amortissement retenue, est la méthode linéaire, sauf pour le matériel informatique qui a été amorti selon la méthode dégressive.

■ Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 dinars, sont amortis intégralement.

▪ Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	2%
- Installations générales, agencements et aménagements	10%
- Mobilier et matériel d'exploitation	10%
- Petit matériel d'exploitation et linge	33%
- Matériel de transport	10%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Matériel informatique	33%

III.3 Emprunt :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants, la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4 Politique des créances :

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière de la société à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la direction générale.

III.5 Valorisation des stocks :

La méthode de comptabilisation des valeurs d'exploitation est celle de l'inventaire intermittent. L'évaluation est faite au coût d'achat moyen pondéré.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants :

La société procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Comptabilisation des revenus :

Le chiffre d'affaires correspondant aux produits des prestations fournies par l'hôtel à ses clients est comptabilisé en hors taxes.

III.8 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

III.9 Taxes sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte "Etat, TVA collectée", alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte "Etat TVA récupérable"

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.10 Transactions en monnaie étrangère :

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

III.11 Provisions pour risques et charges :

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance de conseillers spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable

III.12 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers :

L'exercice 2021 a été impacté par la pandémie COVID 19 qui a eu pour conséquence la fermeture de l'hôtel du 01 janvier 2021 jusqu'au 27 mai 2021.

III.13 Correction d'erreur :

Durant l'exercice 2020, la société a procédé à une correction d'erreur qui a nécessité l'ajustement des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2020 d'un montant net de 4.513.745 DT correspondant à la plus-value sur l'opération d'échanges de titres finalisée partiellement en 2019.

En application de la norme comptable 11 du système comptable des entreprises, relative aux modifications comptables, les montants comparatifs au niveau du bilan et de l'état de résultat de l'exercice 2019 ont été ainsi retraités. L'impact comptable se détaille comme suit :

En DT	Avant changement	Impact du changement	Après changement
Etat de résultat			
Autres gains ordinaires	100 889	4 513 745	4 614 634
Actif			
Immobilisations financières	61 084 280	5 274 833	66 359 114
Passif			
Résultat net de l'exercice	3 976 807	4 513 745	8 490 552
Autres Passifs courants	1 889 980	761 088	2 651 068

IV. Notes au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (en DT) :

La rubrique immobilisation incorporelles s'élève au 31 Décembre 2020 à **73.978** DT contre **136.795** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Logiciels	227 015	227 015
<i>Total des Immobilisations Incorporelles</i>	<i>227 015</i>	<i>227 015</i>
• Amortissement des logiciels	-153 037	-90 220
<i>Total des Amortissements des Immo. Incorp.</i>	<i>-153 037</i>	<i>-90 220</i>
<u>Immobilisations incorporelles nettes</u>	<u>73 978</u>	<u>136 795</u>

IV.2 Immobilisations corporelles (en DT) :

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 Décembre 2020 à **20.602.050** DT contre **21.139.582** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Terrains	141 443	141 443
• Agencements & Aménagements terrains	36 673	36 673
• Constructions hôtel	6 934 479	6 934 479
• Constructions THALASSO	6 089 083	6 089 083
• Agencements & Aménagements constructions	11 253 501	11 253 501
• Mobiliers et matériel Hôtel	17 120 081	15 367 678
• Mobiliers et matériel THALASSO	2 008 520	2 008 520
• Installations générales Hôtel	9 211 037	8 493 826
• Installations générales THALASSO	3 262 550	3 262 550
• Matériel de transport	369 865	369 865
• Matériel informatique Hôtel	405 907	398 279
• Matériel informatique THALASSO	25 570	25 570
• Mobilier et matériel de bureau Hôtel	132 956	132 956
• Mobilier et matériel de bureau THALASSO	7 885	7 885
• Matériels d'emballages	1 772	1 772
<i>Total des Immobilisations Corporelles</i>	<i>57 001 320</i>	<i>54 524 079</i>
<i>Total des Amortissements des Immo. Corp.</i>	<i>-36 399 270</i>	<i>-33 384 497</i>
<u>Immobilisations corporelles nettes</u>	<u>20 602 050</u>	<u>21 139 582</u>

IV.3 Immobilisations financières (en DT) :

Le solde net des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2020 à **67.337.314 DT** contre **66.359.114 DT** au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019 Retraité*
• Titres de participation	68 841 761	66 041 761
• Dépôts et cautionnements	309 353	309 353
• Emprunt National en faveur de l'Etat	4 000	8 000
Total Immobilisations Financières	69 155 114	66 359 114
• Provisions pour dépréciation des Immobilisations Financières	-1 817 800	0
Total des Provisions pour dépréciation des Immobilisations Financières	-1 817 800	0
Immobilisations financières nettes	67 337 314	66 359 114

Les titres de participation au 31 décembre 2020, se détaillent comme suit :

Société	Valeur Brute 2019	Modification Comptable	Valeur Brute 2019 Retraité	Correction Avance	Participation	Valeur Brute 2020
BUANDERIE CENTRALE	140 000	-140 000	0			0
COMPTOIR NATIONALE DU PLASTIQUE	91 086	-91 086	0			0
SOCIETE ESSALAMA - SICAF	370 221	-370 221	0			0
SOCIETE ECHIFA "LES OLIVIER"	419 483	-1 712	417 771			417 771
SOCIETE ARABE D'INVESTISSEMENT SHUAA CAPITAL	6 788		6 788			6 788
SOCIETE MARHABA INTERNATIONAL "PALACE"	1 798 400		1 798 400			1 798 400
SOCIETE LE MARABOUT	26 668		26 668			26 668
SOCIETE SALWA CITY "TEJ MARHABA"	5 226 480		5 226 480			5 226 480
SOCIETE SAHARA DOUZ	2 502 500		2 502 500			2 502 500
FOIRE DE SOUSSE	59 131		59 131			59 131
SOCIETE GOLF MONASTIR	143 000		143 000			143 000
INDUSTRIE CHIMIQUE DU FLUOR ICF	1 872 414		1 872 414			1 872 414
IMMOBILIERE MEDICALE	1 430	-1 430	0			0
SOCIETE HOTEL JIHANE	240 000		240 000			240 000
SOCIETE MARHABA IMPERIAL	4 393 300	9 345 792	13 739 092			13 739 092
SOCIETE MARHABA BEACH	1 380 000		1 380 000			1 380 000
SOCIETE HOTEL SALEM	1 063 838		1 063 838			1 063 838
SOCIETE MAKLADA	500 000		500 000			500 000
SOCIETE MARHABA BELVEDERE	3 478 300	-3 403 200	75 100			75 100
SOCIETE PALM LINKS	12 500		12 500			12 500
SOCIETE NOUVEL AIR	1 778 169		1 778 169			1 778 169
ATTIJARI BANK	1 778 065		1 778 065			1 778 065
BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE	2 000		2 000			2 000
SOCIETE BIAT	491 355		491 355			491 355
SOCIETE MISE EN VALEUR M'RAISSA	1 817 800		1 817 800			1 817 800
SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE SOPIT	2 000 000	-63 310	1 936 690			1 936 690
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE "SDT" (DIAR AL ANDALUS)	20 969 000		20 969 000	-200 000		20 769 000
Société Touristique Yasmine De Monastir « STYM – KURIAT PALACE »	7 705 000		7 705 000			7 705 000
Lycée Français International de Sousse	500 000		500 000		3 000 000	3 500 000
Total	60 766 927	5 274 833	66 041 761	-200 000	3 000 000	68 841 761

IV.3.1 Résultat comptable des opérations d'échanges des titres de participation

Suite à l'opération d'échanges de titres, la société a réalisé une plus-value comptable de 4.513.745 DT détaillé comme suit :

Titres de participation	Valeur Comptable des actifs cédés	Juste valeur des actifs acquis	Plus-value d'échange
BUANDERIE CENTRALE DU SAHEL (BCS)	140 .000		4.513.745
COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE (CNP)	91. 086		
ECHIFA HOLDING	1 .712		
ESSALAMA SICAF	370.221		
GROUPE MEDICAL LES OLIVIERS (GMO)	1. 430		
MARHABA BELVEDERE	3.403 .200		
SOPIT TOP MARHABA	63 .310		
KANTAOUI BAY	761.088*	9. 345. 792	
Total	4.832.047	9. 345 .792	

*Transaction en cours de finalisation

IV.4 Stocks (en DT) :

Le solde net des stocks s'élève au 31 Décembre 2020 à **481.653** DT contre **666.551** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Alimentation	62 557	161 497
• Boissons	173 317	204 311
• Produits d'accueils	15 751	23 914
• Produits THALASSO	26 045	28 329
• Divers	6 272	9 096
• Fournitures de bureau	38 432	46 183
• Produits d'entretien et de Nettoyages	159 280	193 222
Total des Stocks	481 653	666 551

IV.5 Clients et comptes rattachés (en DT) :

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2020 à **1.133.126** DT contre **2.657.701** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit:

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Clients ordinaires	1 122 387	2 428 438
• Clients résidents à l'hôtel	10 739	229 264
• Clients douteux	2 060 523	2 060 523
Total des Clients et comptes rattachés	3 193 649	4 718 224
• Provisions pour dépréciation des créances	-2 060 523	-2 060 523
Total des Provisions pour dépréciation des créances	-2 060 523	-2 060 523
Créances nettes	1 133 126	2 657 701

IV.6 Autres actifs courants (en DT) :

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2020 à **2.121.178** DT contre **2.180.145** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Créances sur acquisition des valeurs mobilières de placement	750 000	750 000
• Fournisseurs - avances et acomptes	225 896	180 302
• Fournisseurs - emballages à rendre	14 310	74 195
• Personnel, Prêts & Avances	11 544	40 924
• Etat, report d'impôt	765 164	701 109
• Etat, report de TVA	762 362	314 943
• Etat, Taxes à régulariser	0	265
• Débiteurs divers	312 922	97 551
• Charges constatées d'avance	4 322	0
• Produits à recevoir	3 120	20 856
<u>Total des Autres actifs courants</u>	<u>2 871 178</u>	<u>2 180 145</u>
• Provisions pour dépréciation des AAC	-750 000	0
<u>Total des Provisions pour dépréciation des AAC</u>	<u>-750 000</u>	<u>0</u>
<u>Créances nettes</u>	<u>2 121 178</u>	<u>2 180 145</u>

IV.7 Placements courants & autres actifs financiers (en DT) :

Le solde des placements courants & autres actifs financiers s'élève au 31 Décembre 2020 à un solde **nul** contre **1.500.000** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Placements bancaires	0	1 000 000
• Billet de Trésorerie émis	0	500 000
<u>Total des Equivalents de liquidités</u>	<u>0</u>	<u>1 500 000</u>

IV.8 Liquidités (en DT) :

Le solde des liquidités s'élève au 31 Décembre 2020 à **340.297** DT contre **3.342.434** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Banques	202 501	3 083 668
• Caisses	1 120	56 436
• Chèques à l'encaissement	136 676	202 330
<u>Total des Liquidités</u>	<u>340 297</u>	<u>3 342 434</u>

IV.9 Capitaux Propres (en DT) :

Le solde des capitaux propres avant affectation s'élève au 31 Décembre 2020 à **42.131.980** DT contre **53.893.955** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019 Retraité*
• Capital social	1 000 000	1 000 000
<i>Total des Capital</i>	<i>1 000 000</i>	<i>1 000 000</i>
• Réserves légales	100 000	100 000
• Réserves ordinaires	44 577 272	44 877 272
• Réserves spéciales de réévaluation	2 428 777	2 428 777
<i>Total des Réserves</i>	<i>47 106 049</i>	<i>47 406 049</i>
• Subventions d'investissement	150 000	150 000
• Subv. d'Invest. Inscrites en résultat	-122 500	-107 500
<i>Total des Autres capitaux propres</i>	<i>27 500</i>	<i>42 500</i>
• Résultats reportés	931 660	-3 045 147
<i>Total des Résultats reportés</i>	<i>931 660</i>	<i>-3 045 147</i>
• Modification Comptable	4 513 745	0
<i>Total des Modifications comptables</i>	<i>4 513 745</i>	<i>0</i>
<u>Capitaux propres avant résultat</u>	<u>53 578 955</u>	<u>45 403 402</u>
- Résultat de l'exercice	-11 446 974	8 490 552
<u>Capitaux propres avant affectation</u>	<u>42 131 980</u>	<u>53 893 955</u>

Fonds Propres disponibles au 31/12/2020 tel que prévu par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance n° 2013-54 du 30/12/2013 :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
Capital social	1 000 000	1 000 000
Réserves légales	100 000	100 000
Réserves générales ordinaires	44 577 272	44 877 272
Réserves de réévaluation libre	2 428 777	2 428 777
Subventions d'investissements nets	27 500	42 500
Total Fonds propres existants au bilan au 31.12.2020 et provenant des exercices 2013 et antérieurs	48 133 549	48 448 549
Résultats reportés	931 660	-3 045 147
Résultat de l'Exercice	-11 446 974	3 976 807
Modifications comptables	4 513 745	-
Total Général	42 131 980	49 380 209

IV.10 Provisions (en DT) :

La rubrique provision présente un solde de **1.722.192** DT au 31 Décembre 2020 contre **592.192** DT au 31 décembre 2019 et se présente comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Provision pour risque et charges	1 722 192	592 192
<i>Total des Provisions</i>	<i>1 722 192</i>	<i>592 192</i>

IV.11 Emprunts (en DT) :

Le solde des emprunts s'élève au 31 Décembre 2020 à **30.761.263** DT contre **29.357.911** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Emprunts bancaires BIAT	5 388 377	6 847 447
• Emprunts bancaires ATTIJARI	162 456	284 265
• Emprunts bancaires AMEN BANK	6 137 664	5 073 571
• Emprunts bancaires ATB	1 778 889	2 454 444
• Emprunts bancaires STB	13 667 695	11 155 525
• Emprunts bancaires BH	3 626 182	3 542 658
<u>Total des Emprunts</u>	<u>30 761 263</u>	<u>29 357 911</u>

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés (en DT) :

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2020 à **2.476.335** DT contre **2.587.949** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Fournisseurs d'exploitation	1 898 004	1 995 127
• Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	113 934	183 046
• Fournisseurs d'immobilisations	323 576	309 119
• Fournisseurs d'Immo. - retenue de garantie	140 821	100 656
<u>Total des Fournisseurs</u>	<u>2 476 335</u>	<u>2 587 949</u>

IV.13 Autres passifs courants (en DT) :

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 Décembre 2020 à **1.739.796** DT contre **2.651.068** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019	Retraité*
• Clients avances & acomptes	439 496	645 979	
• Personnel, Rémunérations dues	141 448	289 795	
• Associés, dividendes à payer	90 939	55 268	
• Personnel, Charges à payer	19 991	104 113	
• Compte d'attente	0	606	
• Etat, impôts et taxes	37 594	256 390	
• Sécurité sociale	148 343	398 499	
• Crédoeurs divers	765 316	764 838	
• Charges à payer	96 670	135 580	
<u>Total des Autres passifs courants</u>	<u>1 739 796</u>	<u>2 651 068</u>	

IV.14 Autres passifs financiers (en DT) :

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 Décembre 2020 à **9.710.320** DT contre **5.657.809** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Échéances à moins d'un an sur emprunts	6 014 903	5 255 626
• Intérêts courus non échus sur emprunts	1 562 504	402 183
• Emprunts échus non payés	2 132 914	0
<i>Total des Autres passifs financiers</i>	9 710 320	5 657 809

IV.15 Concours bancaires (en DT) :

Le solde des concours bancaires s'élève au 31 Décembre 2020 à **3.547.711** DT contre **3.241.439** DT au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Découvert bancaire STB	47 292	436 430
• Découvert bancaire BH	628 853	644 947
• Découvert bancaire BIAT	2 087 294	1 216 806
• Découvert bancaire AMEN BANK	565 606	614 403
• Découvert bancaire ATTIJARI BANK	0	72 880
• Découvert bancaire ATB	218 666	255 973
<i>Total des Concours bancaires</i>	3 547 711	3 241 439

V. Notes à l'état de résultat

V.1 Revenus (en DT) :

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2020 à **5.578.712** DT contre **29.677.656** DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Hébergement, Restauration et Boissons	5 285 991	28 281 041
• Prestation THALASSO	107 305	1 191 497
• Commissions de change	4 883	46 909
• Autres services	180 533	158 208
<i>Total des Revenus</i>	5 578 712	29 677 656

V.2 Autres produits d'exploitation (en DT) :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2020 à **35.000** DT contre **48.513** DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Quote Part de Subvention d'investissement	15 000	27 513
• Jeton de Présence	20 000	21 000
<i>Total des Autres produits d'exploitation</i>	35 000	48 513

V.3 Achats d'approvisionnements consommés (en DT) :

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 Décembre 2020 à **2.639.976** DT contre **8.296.268** DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Denrées alimentaires et boissons	1 383 264	5 763 812
• Produits d'accueil	36 484	106 308
• Produits d'entretien et de Nettoyage	388 750	824 388
• Fournitures de bureau	66 625	126 521
• Produits cosmétique THALASSO	4 315	34 522
• Energie (Electricité, Eau, Gaz, Carburant)	759 891	1 438 677
• Divers	647	2 039
<i>Total des Achats d'approvisionnements consommés</i>	2 639 976	8 296 268

V.4 Charges de personnel (en DT) :

Les charges de personnel s'élèvent au 31 Décembre 2020 à **3.694.337** DT contre **6.235.391** DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Salaires & compléments de salaires	3 189 012	5 349 314
• Cotisations sociales légales	503 314	828 866
• Tenue de Travail	2 012	57 212
<i>Total des Charges de personnel</i>	<i>3 694 337</i>	<i>6 235 391</i>

V.5 Dotations aux amortissements et provisions (en DT) :

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent au 31 Décembre 2020 à **6.775.390** DT contre **5.215.366** DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019 Retraité*
• Dotation aux Amort. des Imm. Corp.	3 077 590	3 222 530
• Dotation aux provisions pour risque et charges	1 130 000	0
• Dotation aux provisions pour créances douteuses	0	1 992 836
• Dotation aux Prov. des Imm. Financières	1 817 800	0
• Dotation aux Prov. des AAC	750 000	0
<i>Total des Dotations aux amortissements & provisions</i>	<i>6 775 390</i>	<i>5 215 366</i>

V.6 Autres charges d'exploitation (en DT) :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2020 à **1.069.877** DT contre **4.108.584** DT au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Entretien & réparation	111 108	236 431
• Services extérieurs et sous-traitance générale	39 225	59 347
• Primes d'assurance	45 874	40 602
• Rémunération d'intermédiaires et honoraires	361 813	2 540 555
• Publicité, publications, relations publiques	27 745	97 765
• Dons & subventions	25 565	6 200
• Voyages & Déplacements	106 186	169 959
• Jetons de présence	25 781	25 781
• Frais postaux et de télécommunications	13 570	12 839
• Services bancaires et financiers	145 182	160 220
• Droits, impôts & taxes	167 827	758 884
<i>Total des Autres charges d'exploitation</i>	<i>1 069 877</i>	<i>4 108 584</i>

V.7 Charges financières nettes (en DT) :

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2020 à **3.680.294 DT** contre **3.842.657 DT** au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019 Retraité*
• Intérêts des emprunts	3 217 139	3 447 803
• Intérêts des comptes courants débiteurs	539 338	438 784
• Intérêts des comptes courants créditeurs	-4 966	-10 952
• Pertes de change	30 678	300 604
• Gains de change	-101 895	-333 582
<i>Total des Charges financières nettes</i>	<i>3 680 294</i>	<i>3 842 657</i>

V.8 Revenus des placements (en DT) :

Les revenus des placements s'élèvent au 31 Décembre 2020 à **858.040 DT** contre **1.949.080 DT** au 31 Décembre 2019 et se présentent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Revenus des titres de Placement	44 380	109 604
• Revenus des titres de participation	813 168	1 838 888
• Revenus du prêt accordé à l'Etat	492	588
<i>Total des Revenus des placements</i>	<i>858 040</i>	<i>1 949 080</i>

V.9 Autres gains ordinaires (en DT) :

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2020 à **58.905 DT** contre **100.889 DT** au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019 Retraité*
• Autres gains ordinaires	58 905	100 889
• Produits nets sur échange des titres de valeurs mobilières	0	4 513 745
<i>Total des Autres gains ordinaires</i>	<i>58 905</i>	<i>4 614 634</i>

V.10 Autres pertes ordinaires (en DT) :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2020 à **105.693 DT** contre **36.906 DT** au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Autres pertes ordinaires	105 693	36 906
<i>Total des Autres pertes ordinaires</i>	<i>105 693</i>	<i>36 906</i>

V.11 Impôt sur les sociétés (en DT):

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31 Décembre 2020 à ***12.064*** DT contre ***64.158*** DT au 31 Décembre 2019 :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Impôt sur les sociétés	12 064	64 158
<i>Total des Impôt sur les sociétés</i>	<i>12 064</i>	<i>64 158</i>

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie :

VI.1 Encaissements des dividendes (en DT) :

En 2020, « la Société Touristique Tour Khalef » a encaissé des dividendes pour un montant de **813.168** DT contre **1.838.888** DT en 2019. Ces dividendes se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• COMPTOIR NATIONALE DU PLASTIQUE	32 460	32 460
• SOCIETE ESSALAMA – SICAF	25 900	0
• INDUSTRIE CHIMIQUE DU FLUOR ICF	754 808	849 204
• SOCIETE MARHABA BEACH	0	220 800
• ATTIJARI BANK	0	527 580
• SOCIETE BIAT	0	100 940
• SOCIETE MARHABA PALACE	0	107 904
Total	813 168	1 838 888

VI.2 Encaissements moyens de financements courts terme (en DT) :

Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2020	Déc.2019
• Encaissement billet de trésorerie	500 000	5 600 000
Total	500 000	5 600 000

VI.3 Composition de la Trésorerie (en DT) :

La composition de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Banques	202 501	3 083 668
• Caisses	1 120	56 436
• Chèques à l'encaissement	136 676	202 330
• Placements bancaires	0	1 000 000
• Découvert bancaire AMEN BANK	-565 606	-614 403
• Découvert bancaire ATB	-218 666	-255 973
• Découvert bancaire ATTIJARI BANK	0	-72 880
• Découvert bancaire BH	-628 853	-644 947
• Découvert bancaire BIAT	-2 087 294	-1 216 921
• Découvert bancaire STB	-47 292	-436 315
Total	- 3 207 414	1 100 995

VII. Informations sur les parties liées :

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Titres de participation (en DT) :

Courant l'année 2020, la société a enregistré les mouvements suivants :

Titre de participation	Valeur Brute 2019	Souscriptions	Valeur Brute 2020
Lycée Français International de Sousse « LFIS – Mhamed DRISS »	500 000	3 000 000	3 500 000
Total	500 000	3 000 000	3 500 000

Courant les années 2018 et 2019, la société a enregistré les mouvements suivants :

Société	Valeur Brute 2019	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute 2020
BUANDERIE CENTRALE	140 000	0	140 000	0
COMPTOIR NATIONALE DU PLASTIQUE	91 086	0	91 086	0
SOCIETE ESSALAMA - SICAF	370 221	0	370 221	0
SOCIETE ECHIFA "LES OLIVIER"	419 483	0	1 712	417 771
SOCIETE MARHABA IMPERIAL	4 393 300	9 345 792	0	13 739 092
SOCIETE MARHABA BELVEDERE	3 478 300	0	3 403 200	75 100
SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE SOPIT	2 000 000	0	63 310	1 936 690
IMMOBILIERE MEDICALE	1 430	0	1 430	0
Total	10 893 820	9 345 792	4 070 959	16 168 653

VIII. Autres notes complémentaires :

VIII.1 Contrôle fiscal (en DT) :

« La Société Touristique Tour Khalef » a reçu une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2017. La société a reçu les résultats du dit contrôle dont le montant est de 1.882.945 dinars provisionné à la date du 31 décembre 2018 à hauteur de 300.000 dinars.

VIII.2 Tableau de variation des capitaux propres (en DT) :

Rubriques	Solde au 31.12.2019	Affectation du résultat	Distributio ns de Dividende s	Résorption subventions d'investisseme nts	Modificati on comptable	Résultat de L'exercice	Solde au 31.12.2020
Capital social	1 000 000						1 000 000
Réserves légales	100 000						100 000
Réserves générales ordinaires	44 877 272		-300 000				44 577 272
Réserves de réévaluation libre	2 428 777						2 428 777
Subventions d'investissements	42 500			-15 000			27 500
Résultats reportés	-3 045 147	3 976 807					931 660
Résultat de l'Exercice	3 976 807	-3 976 807				-11 446 974	-11 446 974
Modification comptable	0				4 513 745		4 513 745
Total	49 380 209	0	-300 000	-15 000	4 513 745	-11 651 974	42 131 980

VIII.3 Solde intermédiaire de gestion (en DT) :

Produits	2 020	2019 Retraité	Charges	2 020	2019 Retraité	2 019	Soldes	2020	2019 Retraité
Revenus et autres produits d'exploitation	5 613 712	29 726 169					Production	5 613 712	29 726 169
Production	5 613 712	29 726 169	Achats consommées	2 639 976	8 296 268	8 296 268	Marges sur coûts matières	2 973 736	21 429 901
Marges sur coûts matières	2 973 736	21 429 901	Autres charges extérieures	902 050	3 349 700	3 349 700	Valeur ajoutée brute	2 071 686	18 080 201
Valeur ajoutée brute	2 071 686	18 080 201	Charges de personnel	3 694 337	6 235 391	6 235 391	Excédent brut d'exploitation	-1 790 478	11 085 926
			Impôts et taxes	167 827	758 884	758 884			
			Total	3 862 164	6 994 275	6 994 275			
Excédent Brut d'exploitation	-1 790 478	11 085 926	Autres pertes ordinaires	105 693	36 906	36 906	Résultat positif des activités ordinaires	-11 446 974	8 490 552
Autres gains ordinaires	58 905	4 614 634	Charges financières nettes	3 680 294	3 842 657	3 842 657			
Produits de participation	0	0	Dotation aux amortissements et provisions ordinaires	6 775 390	5 215 366	5 215 366			
Produits des placements	858 040	1 949 080	Impôt sur les sociétés	12 064	64 158	64 158			
Total	-873 533	17 649 639	Total	10 573 441	9 159 087	9 159 087			
Résultat positif des opérations ordinaires	-11 446 974	8 490 552	Eléments Extraordinaires	0	0	0	Résultat net après modifications comptables	-11 446 974	8 490 552

VIII.4 Tableau des variations des emprunts (en DT) :

Emprunt	Montant	Solde au 31/12/2019		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2020					Non
		A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an	Échéance Impayé	Intérêts Courrus Echus	Intérêts Courrus Echus	
CREDITS BANCAIRES												
ATTIJERI	707 000	284 265	114 936		121 808	114 936	162 456	121 808				4 407
BIAT	2 000 000											
BIAT	1 800 000	685 714	342 857		342 857	342 857	342 857	342 857	342 857	96 214		
BIAT	1 700 000	647 619	323 810		323 810	323 810	323 810	323 810	323 810	90 887		
BIAT	1 328 000	612 923	204 308		204 308	204 308	408 615	204 308	204 308	73 220		
STB	5 000 000	4 140 625	625 000		625 000	625 000	3 515 625	625 000	156 250	111 014		32 625
STB	902 500	702 122	200 378		200 378	200 378	501 744	200 378	50 094	18 820		10 886
BH	2 500 000	1 805 556	277 778		277 778	277 778	1 527 778	277 778				13 449
Amen BANK	1 230 000	468 571	234 286		234 286	234 286	234 286	234 286				7 146
ATB	840 000	510 000	120 000		120 000	120 000	390 000	120 000	90 000	41 839		7 907
STB	4 000 000	1 777 778	444 444		444 444	444 444	1 333 333	444 444		44 478		27 563
BH	3 500 000	1 737 103	389 180		418 295	389 180	1 318 808	418 295				25 461
Amen BANK	5 000 000	1 875 000	500 000		500 000	500 000	1 375 000	500 000				27 031
ATB	5 000 000	1 944 444	555 556		555 556	555 556	1 388 889	555 556	416 667	154 711		33 639
Amen BANK	3 000 000	2 730 000	270 000		360 000	270 000	2 370 000	360 000				47 633
STB	2 600 000	2 535 000	65 000		260 000	65 000	2 275 000	260 000	65 000	60 004		19 974
BIAT	5 000 000	3 958 333	416 667		416 667	416 667	3 541 667	416 667	312 500	314 939		29 484
BIAT	1 200 000	942 857	171 429		171 429	171 429	771 429	171 429	171 429	111 776		2 265
STB	2 000 000	2 000 000	-		150 000		1 850 000	150 000		46 157		15 758
STB	3 000 000			3 000 000	166 667		2 833 333	166 667		69 236		23 638
Amen BANK	1 500 000			1 500 000	121 622		1 378 378	121 622				
Amen BANK	780 000			780 000			780 000	-				6 344
STB (Rééch)	136 611			136 611			136 611	-				
STB (Rééch)	105 085			105 085			105 085	-				
STB (Rééch)	80 150			80 150			80 150	-				
STB (Rééch)	332 392			332 392			332 392	-				
STB (Rééch)	147 214			147 214			147 214	-				
STB (Rééch)	557 207			557 207			557 207	-				
BH (Rééch)	345 800			345 800			345 800	-				
BH (Rééch)	433 796			433 796			433 796	-				
Total		29 357 911	5 255 626	7 418 255	6 014 903	5 255 626	30 761 263	6 014 903	2 132 914	1 233 295	329 209	

VIII.5 Tableau des variations des immobilisations (en DT) :

Désignations	Valeurs Brutes			Amortissements			VCN 2020
	31/12/2019	Acquisitions	31/12/2020	31/12/2019	Dotations 2020	31/12/2020	
Immobilisations Incorporelles :	<u>227 015</u>	<u>0</u>	<u>227 015</u>	<u>90 220</u>	<u>62 817</u>	<u>153 037</u>	<u>73 978</u>
<u>Hôtel :</u>							
Logiciels	224 015	0	224 015	87 220	62 817	150 037	73 978
Total Immobilisations Incorporelles HÔTEL :	<u>224 015</u>	<u>0</u>	<u>224 015</u>	<u>87 220</u>	<u>62 817</u>	<u>150 037</u>	<u>73 978</u>
<u>THALASSO :</u>							
Logiciels	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000	0
Total Immobilisations Corporelles THALASSO :	<u>3 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000</u>	<u>3 000</u>	<u>0</u>	<u>3 000</u>	<u>0</u>
Immobilisations Corporelles :	<u>54 524 079</u>	<u>2 477 241</u>	<u>57 001 320</u>	<u>33 384 497</u>	<u>3 014 773</u>	<u>36 399 270</u>	<u>20 602 050</u>
<u>Hôtel :</u>							
Agencements & Aménagements constructions	11 253 501		11 253 501	7 477 725	810 860	8 288 586	2 964 915
Agencements & Aménagements terrains	36 673		36 673	36 673	0	36 673	0
Constructions	6 934 479		6 934 479	3 668 539	138 685	3 807 225	3 127 254
Installations générales	8 493 826	717 210	9 211 037	5 655 481	609 096	6 264 577	2 946 460
Matériel de transport	369 865		369 865	358 182	4 407	362 589	7 276
Matériel informatique	398 279	7 628	405 907	302 529	56 750	359 279	46 628
Matériels d'emballages	1 772		1 772	1 772	0	1 772	0
Mobilier et matériel de bureau	132 956		132 956	125 694	2 188	127 882	5 074
Mobiliers et matériel	15 367 678	1 752 403	17 120 081	9 307 221	1 226 895	10 534 115	6 585 966
Terrains	141 443		141 443	0	0	0	141 443
Total Immobilisations Corporelles Hôtel :	<u>43 130 471</u>	<u>2 477 241</u>	<u>45 607 712</u>	<u>26 933 816</u>	<u>2 848 880</u>	<u>29 782 696</u>	<u>15 825 016</u>
<u>THALASSO :</u>							
Constructions	6 089 083	0	6 089 083	1 279 618	121 780	1 401 398	4 687 685
Installations générales	3 262 550	0	3 262 550	3 190 510	23 150	3 213 660	48 890
Matériel informatique	25 570	0	25 570	25 570	0	25 570	0
Mobilier et matériel de bureau	7 885	0	7 885	7 885	0	7 885	0
Mobiliers et matériel	2 008 520	0	2 008 520	1 947 097	20 962	1 968 060	40 460
Total Immobilisations Corporelles THALASSO :	<u>11 393 608</u>	<u>0</u>	<u>11 393 608</u>	<u>6 450 681</u>	<u>165 893</u>	<u>6 616 573</u>	<u>4 777 034</u>
TOTAL	<u>54 751 094</u>	<u>2 477 241</u>	<u>57 228 335</u>	<u>33 474 717</u>	<u>3 077 590</u>	<u>36 552 307</u>	<u>20 676 028</u>

IX. Engagements hors Bilan :

IX.1 Engagements donnés au titre des opérations de portage (en DT) :

Convention de portage avec «BH EQUITY » relative à la participation au capital de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet*», et ce par l'engagement de l'acquisition avec les différents cessionnaires de 20.000 actions au prix du marché.

Convention de portage avec «STB SICAR » relative à la participation au capital de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet*», et ce par l'engagement avec les différents cessionnaires de l'acquisition de 10.000 actions au prix du marché.

Convention de portage avec «AMEN BANK » relative à la participation au capital de la «*Société Lycée Français international de Sousse Mhamed Driss* », et ce par l'engagement avec les différents cessionnaires de l'acquisition de 40.000 actions au prix du marché.

Convention de portage avec «STB SICAR» relative à la participation au capital de la «*Société Lycée Français international de Sousse Mhamed Driss* », et ce par l'engagement avec les différents cessionnaires de l'acquisition de 22.000 actions au prix du marché.

Convention de portage avec «BH EQUITY » relative à la participation au capital de la « *Société Touristique Yasmine de Monastir*», et ce par l'engagement de l'acquisition avec les différents cessionnaires de 35.000 actions au prix du marché.

IX.2 Engagements donnés au profit de sociétés du groupe (en DT) :

- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 11 Septembre 2014, une caution solidaire au profit de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'UBCI à hauteur de 4.000 000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 20 Septembre 2014, des cautions solidaires au profit de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 5.000 000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 23 Avril 2015, une caution solidaire au profit de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 2.000 000 DT ;

IX.3 Engagements donnés relatifs aux emprunts (en DT) :

Titres Fonciers N° 131674, 155760, 102975 et 106513 sis à Khezama-Est, Sousse.

Nature de	Montant du Crédit (En DT)	Banque
CMT	100 000	STB
CMT	200 000	BH
CMT	300 000	ATB
CMT	3 000 000	STB
CMT	2 000 000	STB
CMT	3 000 000	Amen Banque
CMT	2 600 000	STB

CMT	2 500 000	STB
CMT	250 000	STB
CMT	2 500 000	STB
CMT	200 000	BH
CMT	2 500 000	BH
CMT	3 500 000	BIAT
CMT	4 000 000	STB
CMT	5 000 000	Amen Banque
CMT	3 500 000	BH
CMT	2 000 000	BIAT
CMT	2 250 000	BIAT
CMT	2 250 000	Attijari Banque
CMT	5 000 000	BIAT
CMT	1 200 000	BIAT
CMT	5 000 000	ATB
CMT	2 000 000	Amen Banque

Rapports des commissaires aux comptes

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires de
« La société Touristique Tour Khalef »,*

Rapport sur l'audit des états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020

I. Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la « *Société Touristique Tour Khalef* », comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers dégagent un total net bilan de 92.089.597 DT et font ressortir des capitaux propres de 42.131.980 DT, y compris la perte de l'exercice qui s'élève à 11.446.974 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints de la « *Société touristique Tour Khalef* », présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

II. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

III. Observations :

Nous attirons l'attention sur les notes aux états financiers :

- IV.3.1 décrivant le résultat comptable des opérations d'échanges des titres de participation.
 - III.13 portant sur la modification comptable, due à l'opération d'échange des titres de participation, et son impact sur les états financiers.
-

- VIII.1 qui fait état du contrôle fiscal approfondi dont a fait l'objet la société en matière d'impôts, droits et taxes et portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016 et 2017 et ayant abouti à un redressement de l'ordre de 1.882.945 dinars. La société a formulé son opposition quant aux résultats du contrôle fiscal et a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et l'issue finale ne peut pas ainsi être déterminée.
- II qui relate l'impact de la pandémie COVID 19 sur les états financiers de l'exercice 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

IV. Rapport du conseil d'administration :

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

V. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

VI. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes

internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs

mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur. Par ailleurs, la société n'a pas encore déposé, à la date du présent rapport, le cahier des charges, prévu par l'article 6 de l'annexe de l'arrêté du Ministre des finances du 28 août 2006, auprès du Conseil du Marché financier.

II. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration. Un rapport présentant nos observations sur le système de contrôle interne a été remis à ce titre à la direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Sousse, le 27 novembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

Zarrouk A&C Company
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'OECT
Mr Mehdi FRADI

ZARROUK A & C Company
Société d'Expertise comptable inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie
RNE: 1570600Y / Kantaoui - Sousse
E-mail: rzarroukconsulting@yahoo.fr

Excellence D'expertise Comptable
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'OECT
Mr Slim ZEGLAOUI



Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires de
« La société Touristique Tour Khalef »,*

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle des telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers des nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 (autres que les rémunérations des dirigeants)

1-Echange de Titres de participation :

Le conseil d'administration de la société, en date du 13 novembre 2021, a entériné l'autorisation du contrat d'échange de titres de participation réalisé avec les différentes sociétés du groupe Driss signé le 18 décembre 2020 ainsi que son avenant n°1 daté du 28 décembre 2020, incluant les contrats de cession ci-après indiqués :

1.1 Titres objet de l'échange

Le contrat d'échange des titres de participation inclut les contrats de cession ci-après indiqués :

Titres de participation	Nombre d'actions objet de la transaction	Valeur nominale par Action	Cédant	Cessionnaire
KANTAOUI BAY	17 548	100,000	MARHABA	TOUR KHALEF
BUANDERIE CENTRALE DU SAHEL (BCS)	14 000	10,000	TOUR KHALEF	MARHABA
COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE (CNP)	12 984	25,000	TOUR KHALEF	MARHABA
KANTAOUI BAY *	3 964	100,000	TOUR KHALEF	MARHABA
KANTAOUI BAY	15 237	100,000	MARHABA BEACH	TOUR KHALEF
MARHABA BELVEDERE	19 295	100,000	TOUR KHALEF	MARHABA BEACH

KANTAOUI BAY	6 461	100,000	MARHABA SALEM	TOUR KHALEF
MARHABA BELVEDERE	3 217	100,000	TOUR KHALEF	MARHABA SALEM
ESSALAMA SICAF	37 000	10,000	TOUR KHALEF	MARHABA SALEM
KANTAOUI BAY	8765	100,000	MARHABA PALACE	TOUR KHALEF
MARHABA BELVEDERE	11 520	100,000	TOUR KHALEF	MARHABA PALACE
KANTAOUI BAY	665	100,000	SALWA CITY	TOUR KHALEF
ECHIFA HOLDING	5 763	10,000	TOUR KHALEF	SALWA CITY**
GROUPE MEDICAL LES OLIVIERS (GMO)	143	10,000	TOUR KHALEF	ECHIFA HOLDING**
SOPIT TOP MARHABA	6 331	10,000	TOUR KHALEF	ECHIFA HOLDING**

**Transaction en cours de finalisation*

***Société n'a pas signé le contrat d'échanges à la date d'émission de nos rapports*

1.2 Justes valeurs des titres échangés

Les justes valeurs des titres objet de l'échange ont été déterminées par des rapports d'évaluation établis par le cabinet Kolsi & Associés Consulting, se détaillent comme suit :

Titres de participation	Juste valeur par action en DT
KANTAOUI BAY	192,000
BUANDERIE CENTRALE DU SAHEL	10,500
COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE	389,000
MARHABA BELVEDERE	156,000
ESSALAMA SICAF	39,000
ECHIFA HOLDING	9,000
GROUPE MEDICAL LES OLIVIERS	22,000
SOPIT TOP MARHABA	18,000

1.3 Sort financier de l'opération d'échange

L'avenant du contrat d'échange prévoit la renonciation fermement et irrévocablement au paiement des soultes émanant de la différence entre la juste valeur des actifs objets de la transaction d'échange des titres de participation.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces conventions sont détaillées comme suit :

1- Cautions solidaires au profit de la « Société de Développement Touristique Hadrumet » :

- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 11 Septembre 2014, une caution solidaire au profit de la « **Société de Développement Touristique Hadrumet** » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'UBCI à hauteur de 4.000 000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 20 Septembre 2014, une caution solidaire au profit de la « **Société de Développement Touristique Hadrumet** » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 5.000 000 DT ;

- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 23 Avril 2015, une caution solidaire au profit de la « **Société de Développement Touristique Hadrumet** » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 2.000 000 DT ;

C- Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du conseil d'administration. Les éléments de rémunérations en 2020 sont définis comme suit :

- Les jetons de présence servis aux membres du conseil d'administration, au cours de l'exercice 2020, ont totalisé un montant brut de 25.781 DT.
- Le Président Directeur Général a perçu une rémunération annuelle brute d'un montant de 85.666 DT.
- La rémunération annuelle brute des Directeurs Généraux-Adjointes s'élève respectivement à 162.313 DT, 77.157 DT et 77.157 DT.

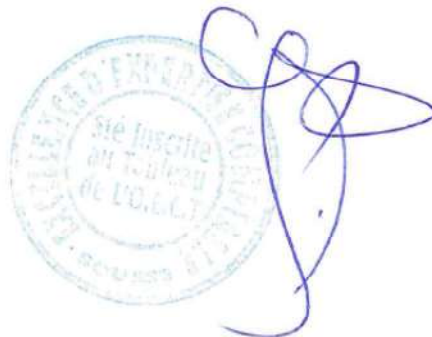
Sousse, le 27 novembre 2021

Les Commissaires aux Comptes

Zarrouk A&C Company
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'OECT
Mr Mehdi FRADI

Excellence D'expertise Comptable
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'OECT
Mr Slim ZEGLAOUI

ZARROUK A & C Company
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts Comptables de Tunis
RNE: 1570600Y / Kantaoui - Sousse
E-mail: rzarroukconsulting@yahoo.fr



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Touristique TOUR KHALEF

Siège social : Boulevard 14 janvier 4039 Sousse

La Société Touristique TOUR KHALEF publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Mr Radhouene ZARROUK & Mr Slim ZEGLAOUI.

La société touristique Hôtel Tour Khalef
Boulevard 14 janvier 2011
S.A.au capital de 1.000.000 dinars

Bilan au 31 Décembre 2019
(exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
• Immobilisations incorporelles	IV.1	227 015	61 400
• Moins : amortissements	IV.1	<90 220>	<41 434>
• Immobilisations corporelles	IV.2	54 524 079	52 790 091
• Moins : amortissements	IV.2	<33 384 497>	<30 210 753>
• Immobilisations financières	IV.3	61 084 280	57 706 682
• Moins : Provisions	IV.3	0	0
Total des actifs immobilisés		82 360 657	80 305 986
• Autres actifs non courants		0	0
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>82 360 657</u>	<u>80 305 986</u>
Actifs courants			
• Stocks	IV.4	666 551	481 067
• Moins : Provisions		0	0
• Clients et comptes rattachés	IV.5	4 718 224	3 961 182
• Moins : Provisions	IV.5	<2 060 523>	<67 687>
• Autres actifs courants	IV.6	2 180 145	2 443 625
• Moins : Provisions		0	0
• Placements courants & autres actifs financiers	IV.7	1 500 000	0
• Liquidités et équivalents de liquidités	IV.8	3 342 434	1 497 660
<u>Total des actifs courants</u>		<u>10 346 831</u>	<u>8 315 847</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>92 707 488</u>	<u>88 621 833</u>

La société touristique Hôtel Tour Khalef

Boulevard 14 janvier 2011

S.A.au capital de 1.000.000 dinars

Bilan au 31 Décembre 2019

(exprimé en dinar tunisien)

<i>Capitaux propres et passifs</i>	<i>Notes</i>	<i>31.12.2019</i>	<i>31.12.2018</i>
<i>Capitaux propres</i>			
• Capital social		1 000 000	1 000 000
• Réserves légales		100 000	100 000
• Réserves générales ordinaires		44 877 272	45 377 272
• Réserves spéciales de réévaluation		2 428 777	2 428 777
• Résultat reportés		<3 045 147>	<5 263 624>
• Subvention d'investissement		42 500	57 500
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.9	45 403 402	43 699 925
• Résultat de l'exercice		3 976 807	2 218 477
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>49 380 209</u>	<u>45 918 402</u>
<i>Passifs non courants</i>			
• Provisions	IV.10	592 192	592 192
• Emprunts	IV.11	29 357 911	30 999 251
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>29 950 102</u>	<u>31 591 443</u>
<i>Passifs courants</i>			
• Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	2 587 949	2 707 617
• Autres passifs courants	IV.13	1 889 980	1 146 675
• Autres passifs financiers	IV.14	5 657 809	4 619 319
• Concours bancaires	IV.15	3 241 439	2 638 377
<u>Total des passifs courants</u>		<u>13 377 177</u>	<u>11 111 988</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>43 327 279</u>	<u>42 703 431</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>92 707 488</u>	<u>88 621 833</u>

La société touristique Hôtel Tour Khalef

Boulevard 14 janvier 2011

S.A.au capital de 1.000.000 dinars

Etat de résultat
Pour la période allant du 01.01.2019 au 31.12.2019
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Produits d'exploitation			
• Revenus	V.1	29 677 656	23 011 826
• Autres produits d'exploitation	V.2	48 513	125 381
Total des produits d'exploitation		29 726 169	23 137 206
Charges d'exploitation			
• Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<8 296 268>	<6 260 609>
• Charges de personnel	V.4	<6 235 391>	<4 642 552>
• Dotations aux amortissements et provisions	V.5	<5 215 366>	<3 854 733>
• Autres charges d'exploitation	V.6	<4 108 584>	<3 700 669>
Total des charges d'exploitation		<23 855 609>	<18 458 563>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>5 870 560</u>	<u>4 678 643</u>
• Charges financières nettes	V.7	<3 842 657>	<2 983 250>
• Revenus des placements	V.8	1 949 080	942 458
• Autres gains ordinaires	V.9	100 889	206 862
• Autres pertes ordinaires	V.10	<36 906>	<576 466>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>4 040 965</u>	<u>2 268 247</u>
• Impôt sur les sociétés	V.11	<64 158>	<49 770>
Résultat des activités ordinaires après impôt		3 976 807	2 218 477
• Eléments extraordinaires		0	0
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>3 976 807</u>	<u>2 218 477</u>

Etat de flux de trésorerie
Pour la période allant du 01.01.2019 au 31.12.2019
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		3 932 867	2 218 477
Ajustement pour :			
• Amortissements & provisions		5 215 366	3 854 733
• Reprise sur Amortissements et Provisions		0	<102 835>
• Quote part des subventions d'investissement		<15 000>	<15 000>
• Variation des stocks		<185 484>	<166 925>
• Variation des créances		<757 042>	<2 440 674>
• Variation des autres actifs		262 830	513 336
• Variation des fournisseurs d'exploitation		<111 362>	<860 351>
• Variation des autres passifs		787 895	388 767
• Provision pour risque et charges		0	<388 083>
• Pertes sur titres de participation		0	273 000
• Intérêts courus		2 835	90 752
• Reclassements des Encaissements de dividendes		<1 838 888>	<941 674>
• Reclassements Incidence des variations des taux de change		9 637	<22 927>
		<u>7 303 653</u>	<u>2 400 598</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.		<1 907 909>	<1 979 675>
• Décaissements pour Acqu. d'Immo. financières		<3 381 598>	<5 547 531>
• Encaissements sur Cession d'Imm. Financières		4 000	154 000
• Encaissements de dividendes	VI.1	1 838 888	941 674
		<u><3 446 620></u>	<u><6 431 532></u>
Flux de trésorerie liés au financement			
• Dividendes & autres distributions		<500 000>	<350 000>
• Encaissements provenant des emprunts		3 700 000	10 100 000
• Remboursement d'emprunts		<4 305 685>	<4 432 331>
• Décaissements moyens de financements court terme	VI.2	<6 100 000>	0
• Encaissements moyens de financements court terme	VI.3	5 600 000	0
		<u><1 605 685></u>	<u>5 317 669</u>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité		<9 637>	22 927
Variation de trésorerie		2 241 712	1 309 662
Trésorerie au début de la période		<1 140 717>	<2 450 379>
Trésorerie à la clôture de la période	VI.4	<u>1 100 995</u>	<u><1 140 717></u>

I. Présentation de « La Société Touristique Tour Khalef »:

« La société Touristique Tour Khalef » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Son capital s'élève au 31 décembre 2019 à 1.000.000 DT divisé en 200.000 actions de valeur nominale de 5 DT chacune.

La société a pour objet l'exploitation hôtelière et touristique.

Son siège social est situé à Boulevard 14 Janvier 2011 – 4039 Sousse

II. Faits significatifs de l'exercice

Suite à la déclaration de la faillite de Thomas Cook, « la Société Touristique Tour Khalef » a constaté une provision sur la totalité des créances clients liée à ce tour opérateur pour un montant de 1.992.836 DT et a commencé les recours judiciaires pour procéder au recouvrement de ces impayés.

III. Principes, Règles et Méthodes Comptables

La comptabilité générale de « la Société Touristique Tour Khalef » est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres.

Les présents états financiers sont établis en conformité avec la réglementation comptable en vigueur telle que prescrite, notamment, par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Pour toute disposition non expressément traitée dans le cadre de ces référentiels, la société a recouru aux principes comptables généralement admis en Tunisie, en choisissant ceux qui reflètent de la manière la plus fidèle et sincère possible, la réalité des opérations de « la Société Touristique Tour Khalef ».

Nous allons exposer dans ce qui suit les principes et règles que nous jugeons les plus significatifs et les plus pertinents.

III.1 Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

III.2 Immobilisations et Amortissements :

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable, les amortissements sont calculés sur la valeur d'origine. La méthode d'amortissement retenue, est la méthode linéaire, sauf pour le matériel informatique qui a été amorti selon la méthode dégressive.

▪ Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 dinars, sont amortis intégralement.

▪ Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	2%
- Installations générales, agencements et aménagements	10%
- Mobilier et matériel d'exploitation	10%
- Petit matériel d'exploitation et linge	33%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Matériel informatique	33%

III.3 Emprunt :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants, la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4 Politique des créances :

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière de la société à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la direction générale.

III.5 Valorisation des stocks :

La méthode de comptabilisation des valeurs d'exploitation est celle de l'inventaire intermittent. L'évaluation est faite au coût d'achat moyen pondéré.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants :

La société procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Comptabilisation des revenus :

Le chiffre d'affaires correspondant aux produits des prestations fournies par l'hôtel à ses clients est comptabilisé en hors taxes.

III.8 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

III.9 Taxes sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte "Etat, TVA collectée", alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte "Etat TVA récupérable"

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.10 Transactions en monnaie étrangère :

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

III.11 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers :

La pandémie mondiale COVID19 a donné lieu à plusieurs événements et mesures prises par les autorités tunisiennes pour y faire face. Suite à la fermeture des frontières terrestres et aériennes le 18 mars, le 20 mars le gouvernement a annoncé le confinement sanitaire total de la population, un arrêt total des réservations a été observé, ce qui a amené l'hôtel à la fermeture le 22 mars 2020.

Par ailleurs, cette situation a engendré une baisse significative du chiffre d'affaires au cours des premiers mois de la société par rapport aux chiffres d'affaires réalisés durant la même période en 2019.

Cette situation a eu des répercussions sur l'activité de la société, et notamment sur la situation financière de la société.

Cependant, l'impact qu'auraient ces éléments sur les performances de la société elle-même ne peut être estimé à cette date.

Par ailleurs, et en dehors de la pandémie, COVID 19, la direction de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

IV. Notes au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (en DT) :

La rubrique immobilisation incorporelles s'élève au 31 Décembre 2019 à **136.795 DT** contre **19.966 DT** au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Logiciels	227 015	61 400
<i>Total des Immobilisations Incorporelles</i>	227 015	61 400
• Amortissement des logiciels	-90 220	-41 434
<i>Total des Amortissements des Immo. Incorp.</i>	-90 220	-41 434
Immobilisations incorporelles nettes	136 795	19 966

IV.2 Immobilisations corporelles (en DT) :

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 Décembre 2019 à **21.139.582 DT** contre **22.579.338 DT** au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Terrains	141 443	141 443
• Agencements & Aménagements terrains	36 673	36 673
• Constructions hôtel	6 934 479	6 934 479
• Constructions THALASSO	6 089 083	6 089 083
• Agencements & Aménagements constructions	11 253 501	11 253 501
• Mobiliers et matériel Hôtel	15 367 678	13 968 619
• Mobiliers et matériel THALASSO	2 008 520	1 980 882
• Installations générales Hôtel	8 493 826	8 234 523
• Installations générales THALASSO	3 262 550	3 262 550
• Matériel de transport	369 865	369 865
• Matériel informatique Hôtel	398 279	355 776
• Matériel informatique THALASSO	25 570	25 570
• Mobilier et matériel de bureau Hôtel	132 956	127 471
• Mobilier et matériel de bureau THALASSO	7 885	7 885
• Matériels d'emballages	1 772	1 772
<i>Total des Immobilisations Corporelles</i>	54 524 079	52 790 091
<i>Total des Amortissements des Immo. Corp.</i>	-33 384 497	-30 210 753
Immobilisations corporelles nettes	21 139 582	22 579 338

IV.3 Immobilisations financières (en DT) :

Le solde net des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2019 à **61.084.280 DT** contre **57.706.682 DT** au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Titres de participations	60 766 927	57 416 927
• Dépôts et cautionnements	309 353	277 755
• Emprunt National en faveur de l'Etat	8 000	12 000
<i>Total Immobilisations Financières</i>	61 084 280	57 706 682

Les Titres de participations au 31 décembre 2019, se détaille comme suit :

Titres de Participations	Valeur Brute 2019
• BUANDERIE CENTRALE	140 000
• COMPTOIR NATIONALE DU PLASTIQUE	91 086
• SOCIETE ESSALAMA - SICAF	370 221
• SOCIETE ECHIFA "LES OLIVIERS"	419 483
• SOCIETE ARABE D'INVESTISSEMENT SHUAA CAPITAL	6 788
• SOCIETE MARHABA INTERNATIONAL "PALACE"	1 798 400
• SOCIETE LE MARABOUT	26 668
• SOCIETE SALWA CITY "TEJ MARHABA"	5 226 480
• SOCIETE SAHARA DOUZ	2 502 500
• FOIRE DE SOUSSE	59 131
• SOCIETE GOLF MONASTIR	143 000
• INDUSTRIE CHIMIQUE DU FLUOR ICF	1 872 414
• IMMOBILIERE MEDICALE	1 430
• SOCIETE HOTEL JIHANE	240 000
• SOCIETE MARHABA IMPERIAL	4 393 300
• SOCIETE MARHABA BEACH	1 380 000
• SOCIETE HOTEL SALEM	1 063 838
• SOCIETE MAKLADA	500 000
• SOCIETE MARHABA BELVEDERE	3 478 300
• SOCIETE PALM LINKS	12 500
• SOCIETE NOUVEL AIR	1 778 169
• ATTIJARI BANK	1 778 065
• BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE	2 000
• SOCIETE BIAT	491 355
• SOCIETE MISE EN VALEUR M'RAISSA	1 817 800
• SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE SOPIT	2 000 000
• SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE "SDT" (DIAR AL ANDALUS)	20 969 000
• SOCIETE MONASTIR (KURIAT)	7 705 000
• ECOLE FRANCAISE	500 000
Total	60 766 927

IV.4 Stocks (en DT) :

Le solde net des stocks s'élève au 31 Décembre 2019 à **666.551** DT contre **481.067** DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Alimentation	161 497	141 499
• Boissons	204 311	114 225
• Produits d'accueils	23 914	14 514
• Produits THALASSO	28 329	10 610
• Divers	9 096	24 310
• Fournitures de bureau	46 183	26 015
• Produits d'entretien et de Nettoyages	193 222	149 895
Total des Stocks	666 551	481 067

IV.5 Clients et comptes rattachés (en DT) :

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2019 à **2.657.701** DT contre **3.893.495** DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit:

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Clients ordinaires	2 428 438	3 868 808
• Clients résidents à l'hôtel	229 264	24 687
• Clients douteux	2 060 523	67 687
Total des Clients et comptes rattachés	4 718 224	3 961 182
• Provisions pour dépréciation des créances	-2 060 523	-67 687
Total des Provisions pour dépréciation des créances	-2 060 523	-67 687
Créances nettes	2 657 701	3 893 495

IV.6 Autres actifs courants (en DT) :

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2019 à **2.180.145** DT contre **2.443.625** DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Créances sur acquisition des valeurs mobilières de placement	750 000	750 000
• Fournisseurs - avances et acomptes	180 302	413 359
• Fournisseurs - emballages à rendre	74 195	33 721
• Personnel, Prêts & Avances	40 924	21 481
• Etat, report d'impôt	701 109	570 271
• Etat, report de TVA	314 943	393 826
• Etat, Taxes à régulariser	265	0
• Débiteurs divers	97 551	250 000
• Charges constatées d'avance	0	7 085
• Produits à recevoir	20 856	3 882
Total des Autres actifs courants	2 180 145	2 443 625

IV.7 Placements courants & autres actifs financiers (en DT) :

Le solde des placements courants & autres actifs financiers s'élève au 31 Décembre 2019 à **1.500.000** DT contre un solde nul au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Placements bancaires	1 000 000	0
• Billet de Trésorerie émis	500 000	0
Total des Equivalents de liquidités	1 500 000	0

IV.8 Liquidités (en DT) :

Le solde des liquidités s'élève au 31 Décembre 2019 à **3.342.434** DT contre **1.497.660** DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Banques	3 083 668	1 062 819
• Caisses	56 436	37 959
• Chèques à l'encaissement	202 330	372 882
• Effets à l'encaissement	0	24 000
Total des Liquidités	3 342 434	1 497 660

IV.9 Capitaux Propres (en DT) :

Le solde des capitaux propres avant affectation s'élève au 31 Décembre 2019 à **49.380.209** DT contre **45.918.402** DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Capital social	1 000 000	1 000 000
Total des Capital	1 000 000	1 000 000
• Réserves légales	100 000	100 000
• Réserves ordinaires	44 877 272	45 377 272
• Réserves spéciales de réévaluation	2 428 777	2 428 777
Total des Réserves	47 406 049	47 906 049
• Subventions d'investissement	150 000	150 000
• Subv. d'Invest. Inscrites en résultat	-107 500	-92 500
Total des Autres capitaux propres	42 500	57 500
• Résultats reportés	-3 045 147	-5 263 624
Total des Résultats reportés	-3 045 147	-5 263 624
Capitaux propres avant résultat	45 403 402	43 699 925
- Résultat de l'exercice	3 976 807	2 218 477
Capitaux propres avant affectation	49 380 209	45 918 402

Fonds Propres disponibles au 31/12/2019 tel que prévu par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance n° 2013-54 du 30/12/2013 :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
Capital social	1 000 000	1 000 000
Réserves légales	100 000	100 000
Réserves générales ordinaires	44 877 272	45 377 272
Réserves de réévaluation libre	2 428 777	2 428 777
Subventions d'investissements nets	42 500	57 500
Total Fonds propres existants au bilan au 31.12.2019 et provenant des exercices 2013 et antérieurs	48 448 549	48 963 549
Résultats reportés	-3 045 147	-5 263 624
Résultat de l'Exercice	3 045 147	2 218 477
Total Général	49 380 209	45 918 402

IV.10 Provisions (en DT) :

La rubrique provision présente un solde de **592.192** DT au 31 Décembre 2019 contre le même solde au 31 décembre 2018 et se présente comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Provision pour risque et charges	592 192	592 192
Total des Provisions	592 192	592 192

IV.11 Emprunts (en DT) :

Le solde des emprunts s'élève au 31 Décembre 2019 à **29.357.911** DT contre **30.999.251** DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Emprunts bancaires BIAT	6 847 447	7 192 231
• Emprunts bancaires ATTIJARI	284 265	399 201
• Emprunts bancaires AMEN BANK	5 073 571	5 577 857
• Emprunts bancaires ATB	2 454 444	3 130 000
• Emprunts bancaires STB	11 155 525	10 490 347
• Emprunts bancaires BH	3 542 658	4 209 616
Total des Emprunts	29 357 911	30 999 251

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés (en DT) :

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2019 à **2.587.949** DT contre **2.707.617** DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Fournisseurs d'exploitation	1 995 127	2 019 459
• Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	183 046	269 346
• Fournisseurs - factures non parvenues	0	730
• Fournisseurs d'immobilisations	309 119	372 520
• Fournisseurs d'Immobilisations - retenue de garantie	100 656	45 562
Total des Fournisseurs	2 587 949	2 707 617

IV.13 Autres passifs courants (en DT) :

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 Décembre 2019 à **1.889.980** DT contre **1.146.675** DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Clients avances & acomptes	645 979	64 901
• Personnel, Rémunérations dues	289 795	223 743
• Associés, dividendes à payer	55 268	38 877
• Personnel, Charges à payer	104 113	102 102
• Compte d'attente	606	8 126
• Etat, impôts et taxes	256 390	0
• Sécurité sociale	398 499	382 752
• Crédoeurs divers	3 750	5 235
• Charges à payer	135 580	320 939
Total des Autres passifs courants	1 889 980	1 146 675

IV.14 Autres passifs financiers (en DT) :

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 Décembre 2019 à **5.657.809** DT contre **4.619.319** DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Échéances à moins d'un an sur emprunts	5 255 626	4 219 971
• Intérêts courus non échus sur emprunts	402 183	399 348
Total des Autres passifs financiers	5 657 809	4 619 319

IV.15 Concours bancaires (en DT) :

Le solde des concours bancaires s'élève au 31 Décembre 2019 à **3.241.439** DT contre **2.638.377** DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Découvert bancaire STB	436 430	179 066
• Découvert bancaire BH	644 947	612 501
• Découvert bancaire BIAT	1 216 806	1 593 654
• Découvert bancaire AMEN BANK	614 403	253 156
• Découvert bancaire ATTIJARI BANK	72 880	0
• Découvert bancaire ATB	255 973	0
Total des Concours bancaires	3 241 439	2 638 377

V. Notes à l'état de résultat

V.1 Revenus (en DT) :

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2019 à **29.677.656** DT contre **23.011.826** DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Hébergement, restauration et boissons	28 281 041	21 901 455
• Prestation THALASSO	1 191 497	807 420
• Commissions de change	46 909	39 706
• Autres services	158 208	263 244
Total des Revenus	29 677 656	23 011 826

V.2 Autres produits d'exploitation (en DT) :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2019 à **48.513** DT contre **125.381** DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Quote Part de Subvention d'investissement	27 513	15 000
• Reprise sur Amortissements et Provisions	0	102 835
• Jeton de Présence	21 000	7 545
Total des Autres produits d'exploitation	48 513	125 381

V.3 Achats d'approvisionnements consommés (en DT) :

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 Décembre 2019 à **8.296.268** DT contre **6.260.609** DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Denrées alimentaires et boissons	5 763 812	4 323 493
• Produits d'accueil	106 308	117 340
• Produits d'entretien et de Nettoyage	824 388	585 613
• Fournitures de bureau	126 521	107 465
• Produits cosmétique THALASSO	34 522	30 909
• Energie (Électricité, Eau, Gaz, Carburant)	1 438 677	1 095 132
• Divers	2 039	658
Total des Achats d'approvisionnements consommés	8 296 268	6 260 609

V.4 Charges de personnel (en DT) :

Les charges de personnel s'élèvent au 31 Décembre 2019 à **6.235.391** DT contre **4.642.552** DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Salaires & compléments de salaires	5 349 314	3 995 265
• Cotisations sociales légales	828 866	607 018
• Tenue de Travail	57 212	40 269
Total des Charges de personnel	6 235 391	4 642 552

V.5 Dotations aux amortissements et provisions (en DT) :

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent au 31 Décembre 2019 à **5.215.366 DT** contre **3.854.733 DT** au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Dotation aux Amort. des Imm. Corp.	3 222 530	3 296 128
• Dotation aux provisions pour risque et charges	0	490 918
• Dotation aux provisions pour créances douteuses	1 992 836	67 687
Total des Dotations aux amortissements & provisions	5 215 366	3 854 733

V.6 Autres charges d'exploitation (en DT) :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2019 à **4.108.584 DT** contre **3.700.669 DT** au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Entretien & réparation	236 431	192 895
• Services extérieurs et sous-traitance générale	59 347	52 152
• Primes d'assurance	40 602	38 021
• Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 540 555	2 025 430
• Publicité, publications, relations publiques	97 765	124 864
• Dons & subventions	6 200	98 557
• Voyages & Déplacements	169 959	279 741
• Jetons de présence	25 781	18 750
• Frais postaux et de télécommunications	12 839	15 544
• Services bancaires et financiers	160 220	259 054
• Droits, impôts & taxes	758 884	595 661
Total des Autres charges d'exploitation	4 108 584	3 700 669

V.7 Charges financières nettes (en DT) :

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2019 à **3.842.657 DT** contre **2.983.250 DT** au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Intérêts des emprunts	3 447 803	3 058 878
• Intérêts des comptes courants débiteurs	438 784	300 138
• Intérêts des comptes courants créditeurs	-10 952	-6 344
• Pertes de change	300 604	30 649
• Gains de change	-333 582	-400 070
Total des Charges financières nettes	3 842 657	2 983 250

V.8 Revenus des placements (en DT) :

Les revenus des placements s'élèvent au 31 Décembre 2019 à **1.949.080** DT contre **942.458** DT au 31 Décembre 2018 et se présentent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Revenus des titres de placement	109 604	0
• Revenus des titres de participation	1 838 888	941 674
• Revenus du prêt accordé à l'Etat	588	784
Total des Revenus des placements	1 949 080	942 458

V.9 Autres gains ordinaires (en DT) :

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2019 à **100.889** DT contre **206.862** DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Autres gains ordinaires	100 889	206 862
Total des Autres gains ordinaires	100 889	206 862

V.10 Autres pertes ordinaires (en DT) :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2019 à **36.906** DT contre **576.466** DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Autres pertes ordinaires	36 906	303 466
• Pertes sur cession des Titres de Participations	0	273 000
Total des Autres pertes ordinaires	36 906	576 466

V.11 Impôt sur les sociétés (en DT):

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31 Décembre 2019 à **64.158** DT contre **49.770** DT au 31 Décembre 2018 :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Impôt sur les sociétés	64 158	49 770
Total des Impôt sur les sociétés	64 158	49 770

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie :

VI.1 Encaissements des dividendes (en DT) :

En 2019, « la Société Touristique Tour Khalef » a encaissé des dividendes pour un montant de 1.838.888 DT contre 941.674 DT en 2018. Ces dividendes se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• COMPTOIR NATIONALE DU PLASTIQUE	32 460	32 460
• SOCIETE ESSALAMA – SICAF	0	29 600
• INDUSTRIE CHIMIQUE DU FLUOR ICF	849 204	375 300
• SOCIETE MARHABA BEACH	220 800	138 000
• ATTIJARI BANK	527 580	280 515
• SOCIETE BIAT	100 940	85 799
• SOCIETE MARHABA PALACE	107 904	0
Total	1 838 888	941 674

VI.2 Décaissements moyens de financements court terme (en DT) :

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Décaissement billet de trésorerie	6 100 000	0
Total	6 100 000	0

VI.3 Encaissements moyens de financements court terme (en DT) :

Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Encaissement billet de trésorerie	5 600 000	0
Total	5 600 000	0

VI.4 Composition de la Trésorerie (en DT) :

La composition de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	Déc.2019	Déc.2018
• Banques	3 083 668	1 062 819
• Caisses	56 436	37 959
• Chèques à l'encaissement	202 330	372 882
• Effets à l'encaissement	0	24 000
• Placements bancaires	1 000 000	0
• Découvert bancaire AMEN BANK	-614 403	-253 156
• Découvert bancaire ATB	-255 973	0
• Découvert bancaire ATTIJARI BANK	-72 880	0

• Découvert bancaire BH	-644 947	-612 501
• Découvert bancaire BIAT	-1 216 921	-1 593 654
• Découvert bancaire STB	-436 315	-179 066
Total	1 100 995	-1 140 717

VII. Informations sur les parties liées :

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Titres de participation (en DT) :

Courant l'année 2019, la société a enregistré les mouvements suivants :

Titres de Participations	Valeur Brute 2018	Souscriptions	Valeur Brute 2019
Société de Développement Touristique Hadrumet « SDT- DIAR AL ANDALUS »	20 119 000	850 000	20 969 000
Société Touristique Yasmine De Monastir « STYM – KURIAT PALACE »	5 705 000	2 000 000	7 705 000
Lycée Français International de Sousse « LFIS – Mhamed DRISS »	0	500 000	500 000
Total	25 824 000	3 350 000	29 174 000

VII.2 Billets de trésorerie (en DT) :

La société Touristique Tour Khalef a émis à des billets de trésorerie, au profit des parties liées et se détaillent comme suit :

Souscripteur	Montant	Taux	Date souscription	Date échéance
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	27/05/2019	26/06/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	26/06/2019	06/07/2019
« GROUPEMENT MEDICAL LES OLIVIERS »	100 000	TMM+2,5	05/08/2019	25/08/2019
« GROUPEMENT MEDICAL LES OLIVIERS »	100 000	TMM+2,5	05/08/2019	04/09/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	400 000	TMM+2.75	09/08/2019	29/08/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	02/10/2019	01/11/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	01/11/2019	11/11/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	11/11/2019	21/11/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	1 000 000	TMM+3	25/10/2019	14/11/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	1 000 000	TMM+3	14/11/2019	04/12/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	04/12/2019	24/12/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	24/12/2019	23/01/2020
Total	6 100 000			

VIII. Autres notes complémentaires :

VIII.1 Contrôle fiscal (en DT) :

« La Société Touristique Tour Khalef » a reçu une notification pour un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2017. La société a reçu les résultats du dit

contrôle dont le montant est de 1.882.945 dinars provisionné à la date du 31 décembre 2018 à hauteur de 300.000 dinars.

VIII.2 Tableau de variation des capitaux propres (en DT) :

Rubriques	Solde au 31.12.2018	Affectation du résultat	Distributions de Dividendes	Résorption subventions d'investissements	Résultat de L'exercice	Solde au 31.12.2019
Capital social	1 000 000	0	0	0	0	1 000 000
Réserves légales	100 000	0	0	0	0	100 000
Réserves générales ordinaires	45 377 272	0	<500 000>	0	0	44 877 272
Réserves de réévaluation libre	2 428 777	0	0	0	0	2 428 777
Subventions d'investissements	57 500	0	0	<15 000>	0	42 500
Résultats reportés	<5 263 624>	2 218 477	0	0	0	<3 045 147>
Résultat de l'Exercice	2 218 477	<2 218 477>	0	0	3 964 832	3 964 832
Total	45 918 402	0	<500 000>	<15 000>	3 964 832	49 368 235

VIII.3 Solde intermédiaire de gestion (en DT) :

Produits	2 019	2 018	Charges	2 019	2 018	Solde	2019	2018
Revenus et autres produits d'exploitation	29 726 169	23 137 206				Production	29 726 169	23 137 206
Production	29 726 169	23 137 206	Achats consommés	8 296 268	6 260 609	Marges sur coûts matières	21 429 901	16 876 597
Marges sur coûts matières	21 429 901	16 876 597	Autres charges extérieures	3 361 795	3 105 008	Valeur ajoutée brute	18 068 105	13 771 589
Valeur ajoutée brute	18 068 105	13 771 589	Charges de personnel	6 235 391	4 642 552	Excédent brut d'exploitation	11 073 951	8 533 376
			Impôts et taxes	758 763	595 661			
			Total	6 994 154	5 238 213			
Excédent Brut d'exploitation	11 073 951	8 533 376	Autres pertes ordinaires	36 906	576 466	Résultat positif des activités ordinaires	3 964 832	2 218 477
Autres gains ordinaires	100 889	206 862	Charges financières nettes	3 842 657	2 983 250			
Produits de participation	0	0	Dotation aux amortissements et provisions ordinaires	5 215 366	3 854 733			
Produits des placements	1 949 080	942 458	Impôt sur les sociétés	64 158	49 770			
Total	13 123 919	9 682 696	Total	9 159 087	7 464 219	Résultat net après modifications comptables	3 964 832	2 218 477
Résultat positif des opérations ordinaires	3 964 832	2 218 477	Eléments Extraordinaires	0	0			

VIII.4 Tableau des variations des emprunts (en DT) :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2018		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2019	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
ATTIJERI	707 000	Trimestriellement (2017-2023)	399 201	108 562	-	114 936	108 562	284 265	114 936
BIAT	2 000 000	Trimestriellement (2012-2019)		95 238			95 238		
BIAT	1 800 000	Trimestriellement (2016-2022)	1 028 571		-	342 857	342 857	685 714	342 857
BIAT	1 700 000	Trimestriellement (2016-2022)	971 429	342 857	-	323 810	323 810	647 619	323 810
BIAT	1 328 000	Trimestriellement (2017-2023)	817 231	323 810	-	204 308	204 308	612 923	204 308
STB	5 000 000	Trimestriellement (2017-2027)	4 765 625	204 308	-	625 000	234 375	4 140 625	625 000
STB	902 500	Trimestriellement (2017-2027)	902 500	234 375	-	200 378	-	702 122	200 378
BH	2 500 000	Trimestriellement (2017-2027)	2 083 333	277 778	-	277 778	277 778	1 805 556	277 778
Amen BANK	1 230 000	Trimestriellement (2016-2022)	702 857	-	-	234 286	234 286	468 571	234 286
ATB	840 000	Trimestriellement (2016-2025)	630 000	234 286	-	120 000	120 000	510 000	120 000
STB	4 000 000	Trimestriellement (2014-2024)	2 222 222	120 000	-	444 444	444 444	1 777 778	444 444
BH	3 500 000	Trimestriellement (2014-2024)	2 126 282	444 444	-	389 180	362 091	1 737 103	389 180
Amen BANK	5 000 000	Trimestriellement (2014-2024)	2 375 000	362 091	-	500 000	500 000	1 875 000	500 000
ATB	5 000 000	Trimestriellement (2014-2024)	2 500 000	500 000	-	555 556	555 556	1 944 444	555 556
Amen BANK	3 000 000	Trimestriellement (2018-2028)	2 500 000	555 556	500 000	270 000	-	2 730 000	270 000
STB	2 600 000	Trimestriellement (2018-2030)	2 600 000	-	-	65 000	-	2 535 000	65 000
BIAT	5 000 000	Trimestriellement (2018-2030)	4 375 000	-	-	416 667	416 667	3 958 333	416 667
BIAT	1 200 000	Trimestriellement (2019-2026)	-	-	1 200 000	171 429	85 714	942 857	171 429
STB	2 000 000	Trimestriellement (2019-2031)	-	416 667	2 000 000		-	2 000 000	-
Total			30 999 251	4 219 971	3 700 000	5 255 626	4 305 685	29 357 911	5 255 626

VIII.5 *Tableau des variations des immobilisations (en DT) :*

Désignations	Valeurs Brutes		Amortissements			VCN 2019
	31/12/2018	Acquisitions	31/12/2019	31/12/2018	Dotations 2019	31/12/2019
Immobilisations Incorporelles :	61 400	165 615	227 015	41 434	48 786	90 220
Hôtel :						
Logiciels	58 400	165 615	224 015	38 434	48 786	87 220
Total Immobilisations Incorporelles HÔTEL :	58 400	165 615	224 015	38 434	48 786	87 220
THALASSO :						
Logiciels	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000
Total Immobilisations Corporelles THALASSO :	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000
Immobilisations Corporelles :	52 790 091	1 733 988	54 524 079	30 210 753	3 173 744	33 384 497
Hôtel :						
Agencements & Aménagements constructions	11 253 501	0	11 253 501	6 589 102	888 624	7 477 725
Agencements & Aménagements terrains	36 673	0	36 673	36 673	0	36 673
Constructions	6 934 479	0	6 934 479	3 529 852	138 687	3 668 539
Installations générales	8 234 523	259 303	8 493 826	5 050 100	605 381	5 655 481
Matériel de transport	369 865	0	369 865	353 775	4 407	358 182
Matériel informatique	355 776	42 502	398 279	246 493	56 036	302 529
Matériels d'emballages	1 772	0	1 772	1 772	0	1 772
Mobilier et matériel de bureau	127 471	5 485	132 956	123 504	2 189	125 694
Mobiliers et matériel	13 968 619	1 399 059	15 367 678	8 229 405	1 077 815	9 307 221
Terrains	141 443	0	141 443	0	0	0
Total Immobilisations Corporelles Hôtel :	41 424 121	1 706 350	43 130 471	24 160 677	2 273 139	26 933 816
THALASSO :						
Constructions	6 089 083	0	6 089 083	1 157 837	121 782	1 279 618
Installations générales	3 262 550	0	3 262 550	3 018 057	172 453	3 190 510
Matériel informatique	25 570	0	25 570	25 570	0	25 570
Mobilier et matériel de bureau	7 885	0	7 885	7 885	0	7 885
Mobiliers et matériel	1 980 882	27 639	2 008 520	1 840 727	106 370	1 947 097
Total Immobilisations Corporelles THALASSO :	11 365 969	27 639	11 393 608	6 050 076	400 605	6 450 681
TOTAL	52 851 491	1 899 603	54 751 094	30 252 187	3 222 530	33 474 717
						21 276 377

IX. Engagements hors Bilan :

IX.1 Engagements donnés au titre des opérations de portage (en DT) :

Convention de portage avec « SIM SICAR » relative à la participation au capital de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* », et ce par l'engagement de l'acquisition de 10.000 actions au prix du marché.

IX.2 Engagements donnés au profit de sociétés du groupe (en DT) :

- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 11 Septembre 2014, une caution solidaire au profit de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'UBCI à hauteur de 4.000 000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 20 Septembre 2014, des cautions solidaires au profit de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 5.000 000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 23 Avril 2015, une caution solidaire au profit de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 2.000 000 DT ;

IX.3 Engagements donnés relatifs aux emprunts (en DT) :

Titres Fonciers N° 131674, 155760, 102975 et 106513 sis à Khezama-Est, Sousse.

Nature de Crédit	Montant du Crédit (En DT)	Banque
CMT	100 000	STB
CMT	400 000	BH
CMT	300 000	ATB
CMT	2 000 000	STB
CMT	3 000 000	Amen Banque
CMT	2 600 000	STB
CMT	2 500 000	STB
CMT	250 000	STB
CMT	2 500 000	STB
CMT	200 000	BH
CMT	2 500 000	BH
CMT	3500000	BIAT
CMT	4 000 000	STB
CMT	5000000	Amen Banque
CMT	3 500 000	BH
CMT	2 000 000	BIAT
CMT	2 250 000	BIAT
CMT	2 250 000	Attijari Banque
CMT	5 000 000	BIAT
CMT	1 200 000	BIAT
CMT	5 000 000	ATB
CMT	2 000 000	Amen Banque

Rapport général

Rapports des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de
« La société Touristique Tour Khalef »,

Rapport sur l'audit des états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019

I. Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la « *Société Touristique Tour Khalef* », comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers dégagent un total net bilan de 92.707.488 DT et font ressortir des capitaux propres de 49.380.209 DT, y compris le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 3.976.807 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints de la « *Société touristique Tour Khalef* », présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

II. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

III. Observation :

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers III.11 portant sur les événements post-clôture dans laquelle la direction décrit l'incertitude liée à l'impact possible du virus COVID-19 sur l'activité de la société.

Notre opinion ne comporte pas de réserve sur ce point

Nous attirons votre attention à la note VIII.1 qui fait état du contrôle fiscal approfondi dont a fait l'objet la société en matière d'impôts, droits et taxes et portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016 et 2017 et ayant abouti à un redressement de l'ordre de 1.882.945 dinars. La société a formulé son opposition quant aux résultats du contrôle fiscal et a constitué la provision requise permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement. Les procédures liées à ce contrôle sont toujours en cours à la date du présent rapport, et l'issue finale ne peut pas ainsi être déterminée. Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question.

IV. Rapport du conseil d'administration :

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

V. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

VI. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

I. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

II. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration. Un rapport présentant nos observations sur le système de contrôle interne a été remis à ce titre à la direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Sousse, le 25 juin 2020

Les Commissaires aux Comptes

Radhouen ZARROUK

*Membre de l'Ordre des
Experts Comptables de Tunisie*

*Cabinet
Radhouen Zarrouk Consulting
Route touristique, rond-point
du golfe - Kantaoui Sousse*

Excellence D'expertise Comptable

*Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'OECT*

Slim ZEGLAOU



A large, stylized handwritten signature in blue ink, positioned to the right of the circular stamp.

Rapport spécial

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires de
« La société Touristique Tour Khalef »,*

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle des telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers des nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 (autres que les rémunérations des dirigeants)

1-Emprunts bancaires :

« La société Touristique Tour Khalef » a obtenu au cours de l'exercice 2019 de nouveaux emprunts bancaires pour 3.700.000 DT se détaillant comme suit :

Etablissement bancaire	Montant Brut	Echéance Long Terme	Echéance Court Terme	Taux d'intérêt
AMEN BANK	500 000	455 000	45 000	TMM+3%
BIAT	1 200 000	942 857	171 429	TMM+2,5%
STB (Crédit participatif)	2 000 000	2000 000	0	TMM+3%
Total	3 700 000	3 397 857	216 429	

2-Billets de Trésorerie :

« La société Touristique Tour Khalef » a émis des billets de trésorerie au profit de la société « **STYM – KURIAT PALACE** » et la société « **GROUPEMENT MEDICAL LES OLIVIERS** ». Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Souscripteur	Montant	Taux	Date souscription	Date échéance
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	27/05/2019	26/06/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	26/06/2019	06/07/2019
« GROUPEMENT MEDICAL LES OLIVIERS »	100 000	TMM+2,5	05/08/2019	25/08/2019
« GROUPEMENT MEDICAL LES OLIVIERS »	100 000	TMM+2,5	05/08/2019	04/09/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	400 000	TMM+2.75	09/08/2019	29/08/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	02/10/2019	01/11/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	01/11/2019	11/11/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	11/11/2019	21/11/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	1 000 000	TMM+3	25/10/2019	14/11/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	1 000 000	TMM+3	14/11/2019	04/12/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	04/12/2019	24/12/2019
« STYM – KURIAT PALACE »	500 000	TMM+3	24/12/2019	23/01/2020
Total	6 100 000			

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces conventions sont détaillées comme suit :

1- Emprunts :

Le solde des emprunts bancaires contractés antérieurement à l'exercice 2019, et restant à régler au 31 décembre 2019 s'élève à un montant total de 30.999.252 DT se détaillant comme suit :

En DT	Montant Brut	Long Terme	Court Terme	Total	Taux d'intérêt
ATTIJARI BANK	707 000	284 265	114 936	399 201	TMM+1,5%
BIAT	1 800 000	685 714	342 857	1 028 571	TMM+2%
BIAT	1 700 000	647 619	323 810	971 429	TMM+2%
BIAT	1 328 000	612 923	204 308	817 231	TMM+1,75%
STB	5 000 000	4 140 625	625 000	4 765 625	TMM+3%
STB	902 500	702 122	200 378	902 500	TMM+3%
BH	2 500 000	1 805 556	277 778	2 083 333	TMM+3%
AMEN BANK	1 230 000	468 571	234 286	702 857	TMM+3%
ATB	840 000	510 000	120 000	630 000	TMM+3%
STB	4 000 000	1 777 778	444 444	2 222 222	TMM+3%
BH	3 500 000	1 737 103	389 180	2 126 282	TMM+2,5%
AMEN BANK	5 000 000	1 875 000	500 000	2 375 000	TMM+2,5%
AMEN BANK	2 500 000	2 275 000	225 000	2 500 000	TMM+3%
ATB	5 000 000	1 944 444	555 556	2 500 000	TMM+2,5%
STB	2 600 000	2 535 000	65 000	2 600 000	TMM+3%
BIAT	5 000 000	3 958 333	416 667	4 375 000	TMM+2,5%
Total	43 607 500	25 960 054	5 039 198	30 999 252	

2- Cautions solidaires au profit de la « Société de Développement Touristique Hadrumet » :

- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 11 Septembre 2014, une caution solidaire au profit de la « **Société de Développement Touristique Hadrumet** » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'UBCI à hauteur de 4.000 000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 20 Septembre 2014, des cautions solidaires au profit de la « **Société de Développement Touristique Hadrumet** » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 5.000 000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 23 Avril 2015, une caution solidaire au profit de la « **Société de Développement Touristique Hadrumet** » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 2.000 000 DT ;

C- Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du conseil d'administration. Les éléments de rémunérations en 2019 sont définis comme suit :

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence qui s'élèvent à 25.781 DT.
- Le Président Directeur Général a perçu une rémunération annuelle brute d'un montant de 85.666 DT.
- La rémunération annuelle brute des Directeurs Généraux-Adjointes s'élève respectivement à 179.500 dinars, 85.750 dinars et 85.750 dinars.

Par ailleurs, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

Sousse, le 25 juin 2020

Les Commissaires aux Comptes

Radhouen ZARROUK

*Membre de l'Ordre des
Experts Comptables de Tunisie*

Cabinet
Radhouen Zarrouk Consulting
Route touristique, Rond-point
El golfe - Kantabou Sousse

Excellence D'expertise Comptable

*Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'OECT*
Slim ZEGLAOUI



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a loop.